

le rendez-vous d'un groupe d'hommes brillants dont l'esprit enrichissait sa rédaction et rayonnait au loin.

Mais l'article le plus vif, le plus alerte, le plus piquant, le plus plaisant était toujours celui de Fabre. À Québec où l'on aime tant à rire, où l'esprit est si français, on aurait mieux aimé se passer de souper que de ne pas lire l'*Événement*.

En 1873, le gouvernement Mackenzie qui venait d'arriver au pouvoir, voulant reconnaître les services de Fabre, le nomma sénateur. Mais au Sénat, dans une Chambre où il faut parler l'anglais pour être compris, et discuter les questions les plus prosaïques du monde, il était plus ou moins déplacé; il s'y ennuyait et passait son temps à faire des plaisanteries sur le Sénat et sur ses collègues.

Un jour, il disait: "Je n'ai appris qu'une chose au Sénat, c'est le nom d'une foule de maladies que j'ignorais. C'est le matin que j'apprends cela, lorsque les sénateurs viennent demander leur malle à M. Myrand, le distributeur des malles du Sénat, et lui racontent tous les maux, toutes les infirmités dont ils souffrent." Il fallait l'entendre répéter de sa voix flûtée les conversations qui s'engageaient entre M. Myrand et les sénateurs.

Mais l'esprit ne donne pas d'argent, et Fabre, qui entendait peu les affaires, était toujours aux abois. Les journaux n'exploitaient pas alors la réclame et l'annonce comme ils le font aujourd'hui, et les abonnés croyaient leur faire assez d'honneur en les lisant pour se dispenser de payer leur abonnement. Ils ne pouvaient vivre sans l'aide de leurs amis ou le patronage du gouvernement. Fabre se plaignait de ses amis et du gouvernement Mackenzie; il disait que le parti libéral devait profiter de son passage au pouvoir pour assurer l'avenir de ses journaux, de l'*Événement* surtout. Aussi, lorsque le parti conservateur revint au pouvoir, en 1878, Fabre, incapable de soutenir plus longtemps son journal, en discontinua la publication, re-

nonça à sa position de sénateur pour accepter du gouvernement conservateur les fonctions de Commissaire du Canada à Paris. On a naturellement beaucoup critiqué ce nouvel avatar du brillant écrivain; mais il ne faut pas oublier que la ruine de son journal était sa propre ruine et qu'une faillite lui aurait fait perdre son fauteuil au Sénat. Et puis, quand un parti possède un homme, un journaliste de la valeur de Fabre, il doit prendre les moyens de le conserver. On dépense des sommes folles pour les élections; un bon journal vaut plus pour un parti que l'élection de plusieurs députés.

Fabre avait mis une partie de son patrimoine dans l'*Événement*; il croyait avoir assez fait pour ses amis politiques.

Quoi qu'il en soit, à Paris comme au Canada, il lui fallut un journal, il fonda le *Paris-Canada* qu'il rédige depuis vingt-cinq ans avec le talent et la perfection que l'on trouve dans les meilleurs journaux français. Par ses discours comme par ses écrits il a fait connaître le Canada et démontré qu'il n'est pas nécessaire d'être né à Paris pour être un vrai Parisien par l'esprit, le bon sens, la largeur de vues, l'élégance du style et du langage.

Il est peu d'hommes en France qui peuvent écrire l'article du jour ou improviser le discours de circonstance avec plus d'à-propos, dans un langage plus correct et plus littéraire, d'une manière plus agréable.

Quelle que soit l'opinion que l'on se fasse du rôle de M. Fabre en France, de l'efficacité de ses efforts en faveur d'une immigration française, il est certain que personne ne pouvait nous représenter en France avec plus d'éclat et de distinction et n'avait plus le don de convaincre les Français que nous savons écrire et parler leur langue.

J'ai parlé de son esprit: en voici quelques bribes.

Un jour, il rencontre un ami qui lui dit :

— Tu as l'air bien préoccupé, qu'est-ce donc qui te fatigue? Le travail de la pensée sans doute?

— Non, la pensée du travail, répondit Fabre.

En 1874, dans une réunion de libéraux on discutait une question importante pour le parti, et un député exprimait une opinion qui déplaisait à la majorité et soulevait des murmures. "Laissez donc parler notre ami, dit Fabre, il déraisonne, mais vous verrez qu'il conclura logiquement."

Il n'avait ni malice ni rancune, mais, tourmenté par l'esprit le plus fin du monde, il ne pouvait s'empêcher de le laisser parfois prendre ses ébats.

Le meilleur moyen de faire apprécier le talent de M. Fabre est de publier quelques extraits de ses œuvres. En 1877, il publia un volume de chroniques qui fut lu avec délice par tous les amants de la belle et fine littérature.

Voici comment, dans la première de ces chroniques, il parle de Montréal et de Québec :

"C'était autrefois une affaire capitale, un événement dans la vie d'un homme, qu'un voyage de Montréal à Québec. Il y pensait longtemps d'avance et, avant de partir, ajoutait un codicille à son testament. On se décide plus vite maintenant à aller en Europe et les malles sont plus tôt prêtes. La famille éplorée allait reconduire au port le hardi voyageur : on lui faisait des recommandations touchantes, des adieux émouvants ; on se jetait à l'eau pour lui serrer une dernière fois la main.

"Le voyage se faisait en goëlette. Parfois, au bout de huit jours de vents contraires et de navigation en arrière, on apercevait encore le toit de la maison paternelle et le mouchoir agité en signe d'adieu par une main infatigable : heureux si la barque ne faisait pas naufrage sur l'île Ste-Hélène ou n'allait pas se perdre dans les îles de Boucherville.

“ Le lac St-Pierre était redouté à l'égal de la mer. On lui prêtait une humeur d'Océan ; on lui attribuait des naufrages dont il était innocent. Régulièrement, en le traversant, les estomacs sensibles avaient le mal de mer.

“ Le voyage durait parfois quinze jours. Les gens qui faisaient le trajet à pied vous dépassaient sans hâter le pas.

“ Aux goëlettes succédèrent des bateaux à vapeur qui n'allaient guère mieux. Il fallait les faire remorquer par des chevaux pour qu'ils pussent remonter le Pied-du-courant. Ils arrivaient essoufflés.

“ Plus tard, les bateaux devinrent meilleurs, mais il fallut, par patriotisme, continuer à voyager dans ceux qui n'allaient pas. Les bons appartenaient à des Anglais, les mauvais à des Canadiens, et le prix de passage sur ceux-ci n'en était que plus cher. N'importe ! on n'hésitait pas : on laissait les bureaucrates voyager à l'aise, et l'on montait, le cœur joyeux, le corps résigné, à bord du *Charlevoix*, du *Patriote*, ou du *Trois-Rivières*. J'en ai bien peur, il ne faudrait pas recommencer l'épreuve. De ce temps-ci, le *Patriote* voyagerait à peu près vide. Parmi ceux qui m'écoutent cependant, il y en a qui se souviennent avec bonheur du temps que je rappelle et qui recommenceraient volontiers à voyager dans le *Charlevoix* si on leur rendait la jeunesse qui leur faisait trouver les lits moins durs et le trajet trop court.

“ Québec avait, à cette époque, un renom d'hospitalité, d'amabilité qu'il a conservé, quoique nos mœurs aient perdu de leur entrain. Aussitôt qu'on signalait un étranger à l'horizon, une partie de la population se portait à sa rencontre. Les uns s'occupaient de ses malles, les autres lui offraient leur voiture ou le débarraient de sa canne, de son chapeau, de ses enfants. C'était à qui l'aurait le premier. On l'invitait à dîner, à se promener, à se fixer dans nos murs, à prendre une femme sans dot. Et du premier jour au dernier, il

engraissait. De retour à Montréal, on lui trouvait dix livres de plus et un entrain, une gaieté qu'on ne lui avait pas connus. Il ne se faisait pas répéter deux fois une invitation et se plaignait du sérieux de ses concitoyens. Le printemps suivant, il reprenait à petit bruit la route de Québec et allait, dans la capitale, se dégoûter de son hiver.

“L'hospitalité québécoise, de nos jours encore, a cela de particulier qu'elle n'attend pas pour s'offrir que le temps soit passé de l'accepter. Elle est spontanée, aimable, pressante. Dès l'arrivée, les invitations pleuvent, les portes s'ouvrent et les plats sont sur la table. En abordant les étrangers, on ne leur dit pas comme ailleurs: “Tiens! vous voilà, vous arrivez! Quand partez-vous?”

“Il y a toujours un plaisir en train, une fête en voie de préparation. Si l'on ne se gaudit pas chez vous, c'est chez le voisin. Cela s'organise en un clin d'œil: le temps de faire aux invités habituels le signal convenu, pas de scène dramatique, pas de complication de réveillon.”

Dans une autre chronique aussi pétillante d'esprit, M. Fabre parle de l'ancienne rue Notre-Dame et des flâneurs qu'on y voyait.

“Le flâneur de la rue Notre-Dame est un être multiple. Les variétés abondent. Il y a d'abord, au premier rang, le type suprême, le flâneur cosmopolite. Celui-là flâne partout où il se trouve; il ne saurait pas ne pas flâner; il flânerait dans l'unique rue d'un hameau, s'il y avait encore des hameaux. Je connais un ancien flâneur de la rue Notre-Dame, proscrit de sa patrie par les nécessités de l'existence, qui, dans le petit village où il est exilé, ne manque jamais au devoir de flâner avant le coucher du soleil: il se promène dans la seule rue de son village, entre les quatre ou cinq maisons qui la bordent, et les ménagères de ces mai-

sons règlent leurs pendules sur lui. Ce flâneur incorrigible est un des flâneurs que j'honore le plus.

“ Le flâneur cosmopolite ne tient compte de rien de ce qui décourage ou ralentit, dans sa course, le flâneur ordinaire. Il n'a d'autre but que la flânerie. Sa curiosité s'adresse à tout. Plus il y a de passants, de passantes, plus il y a de spectacles, plus il est joyeux. Mais il sait se contenter de peu et trouver sa proie dans la disette comme dans l'abondance. Il supporte patiemment les importuns, lorsque les importuns l'arrêtent devant un joli chapeau. Il rentre après cela dans le travail aussi satisfait que Titus lorsqu'il avait accompli une bonne action romaine.

“ Au-dessous du flâneur cosmopolite, il y a le flâneur proprement dit, celui qui flâne lorsqu'il fait beau et que la rue Notre-Dame est giboyeuse. Il y a le flâneur-amateur qui n'y paraît que de temps à autre, dans les belles saisons. Il y a aussi les flâneurs qui ne vont que par bandes, et dont la promenade est scandée de relais aux coins des rues et aux bords des fontaines.

“ Ce n'est pas tout, et je ne prétends pas signaler toutes les variétés de flâneurs. Il y a encore le flâneur timide qui a besoin d'un prétexte pour flâner; il est toujours sur la route du bureau de poste, petite vitesse; il va et vient en attendant les malles, qui, pour lui, arrivent invariablement après le départ des promeneurs.

“ Il faut ajouter à cette liste le flâneur d'occasion, celui qui flâne en attendant quelqu'un ou pour voir quelqu'un, pour voir la dame de ses pensées ou le chapeau fané de la dame de ses pensées porté par une des bonnes de la maison. Le but de la promenade atteint, ce flâneur s'éclipse! Les vrais flâneurs n'ont qu'une médiocre estime pour ces flâneurs-là, qui utilisent la rue Notre-Dame et la paient d'ingratitude.

“ Enfin, il y a les flâneurs de contrebande: l'homme d'affaires échappé de son bureau; l'ancien flâneur domicilié à la campagne qui vient chercher dans la rue Notre-Dame ses anciennes connaissances, le fantôme de

sa jeunesse, les souvenirs de cléricature. D'ordinaire, ceux qui se permettent ces petites excursions hors de leur domaine, ont pour cicerone un flâneur émérite, qui commente le texte qu'ils ont sous les yeux.

“ On reconnaît facilement le faux flâneur, celui qui ne flânait pas hier, et qui ne flânera pas demain. Il a la démarche mal assurée, il va trop vite ou trop lentement; il ne sait pas s'arrêter au coin de la rue; il ne sait pas tout voir sans trop regarder; enfin il menace de se perdre sans cesse dans la foule des passants.”

Parmi les œuvres de M. Fabre il faut citer son esquisse biographique de Chevalier de Lorimier où il fait résonner la note patriotique dans le langage le plus brillant, le plus énergique, et sa brochure intitulée *Confédération, Indépendance et Annexion*, qui démontre qu'il peut au besoin traiter des questions sérieuses non seulement avec de belles phrases, mais aussi avec des raisonnements, une perspicacité et une hauteur de vues remarquables. Il avait d'abord fait une conférence à Montréal sur ces questions brûlantes et il avait eu la hardiesse d'exprimer l'opinion que, malgré tous nos efforts pour constituer une nation indépendante, nous pourrions difficilement éviter l'annexion aux Etats-Unis. Telle était fatalement notre destinée. La conférence fit sensation et scandalisa nombre de gens dont il ridiculisa les scrupules avec sa verve ordinaire.

Parmi les œuvres de sa jeunesse il faut mentionner deux charmantes nouvelles intitulées *Le Cœur et l'Esprit* et *La Chasse aux dots*.

Malheureusement il ne s'est pas soucié de laisser un livre où son talent mûri par l'âge et l'expérience eût donné sa pleine mesure, ou s'il y a pensé, il a dû se dire: A quoi bon? Il faut avoir une vocation littéraire bien enracinée et des illusions peu ordinaires pour continuer d'écrire, lorsqu'on n'est plus jeune, dans un pays où les livres donnent si peu de gloire et d'argent.

P. S. Au moment où je relis ces lignes, j'apprends la mort de Fabre, et déjà ses nombreux amis et les journaux font l'éloge de ce fin lettré qui fut en même temps un gentilhomme dont l'esprit et le caractère étaient si aimables. La province de Québec perd l'un des plus beaux esprits qu'elle ait produits; il sera difficile à remplacer dans le milieu où ses brillantes facultés faisaient tant honneur à notre nationalité. Il est triste, lorsqu'on vieillit, de voir partir pour toujours ceux qu'on a aimés.

Cet homme d'esprit, à l'air sceptique et frondeur, avait une sensibilité de femme, des tendresses étonnantes. Aussi, peu de temps avant sa mort, il disait à un ami qu'il avait essayé toujours de faire contre fortune bon cœur et de réagir contre ses impressions, mais que la tâche avait été rude parfois, que sa sensibilité naturelle l'avait beaucoup fait souffrir et que les déceptions ne lui avaient pas manqué. Ses amis savent que, depuis la mort de son fils, il n'était plus le même, qu'il était resté blessé à mort.

C'est un exemple de plus du danger qu'il y a de juger les hommes par l'apparence, par une exubérance de sentiments souvent affectée ou par les dehors trompeurs d'un scepticisme simulé. De même qu'il est dangereux d'attribuer toujours à la malice les traits sarcastiques d'un esprit souvent uni à un cœur bienveillant.

Je suis heureux de pouvoir détacher d'une lettre écrite par M. Fabre à son neveu, quelques jours avant sa mort, ce qu'il disait des sentiments qu'on entretenait en 1854, au sujet des patriotes de 1837-1838 :

“ Dans certaines familles, on avait conservé encore très présents au cœur ces souvenirs récents; on entourait d'une considération particulière et comme attendrie les familles dont les chefs avaient péri sur l'échafaud ou au combat. Elevé par un père qui, dès mon bas âge, m'avait constamment entretenu dans cet état d'es-

prit, nourri des traditions de ce temps qui enseignait, comme on disait alors, à *faire passer le pays avant tout*, j'étais tout naturellement amené à choisir pour sujet de ma première conférence à l'Institut Canadien la vie et la mort d'un *Héros de 37*: Chevalier de Lorimier. La veuve de cette victime de nos luttes héroïques assistait à la séance, elle m'avait confié des lettres très touchantes de son mari; le bénéfice de leur publication et de ma conférence devait lui être remis. J'apportais à la tribune une sincérité émue et comme un reflet du deuil qui m'avait moi-même récemment frappé par la perte de mon père; mon succès fut, je puis le dire tout simplement à cette distance, aussi complet qu'il pouvait l'être dans ce modeste cadre. Je ne me rappelle pas si cela me fit illusion sur le mérite de mon œuvre; toujours est-il que, l'année suivante, étant à Paris, et sollicité de faire, comme les autres membres du Cercle Catholique, une conférence, je répétais en partie celle que mes compatriotes avaient applaudie; je crois bien que c'était la première conférence canadienne qu'on entendait en France.

“A mon exemple, et quelques années après, M. Mousseau, futur ministre, faisait une conférence à Montréal sur deux autres patriotes, *Cardinal et Duquette*, et remettait en honneur leurs noms. Puis, L.-O. David s'enflammait et nous enflammait tous à sa suite. Dès lors, le flambeau qui éclaire ces tombes héroïques ne s'éteindra plus.”





SIR LOMER GOUIN

LOMER GOUIN

(1910)

Parmi les hommes arrivés à l'âge mûr, qui occupent le plus en ce moment l'attention publique, il faut placer au premier rang MM. Lomer Gouin, Rodolphe Lemieux, Henri Bourassa, Raoul Dandurand.

M. Gouin est devenu premier-ministre de la province de Québec et il sera juge lorsqu'il le voudra, juge en chef même. Ce n'est pas étonnant. Il a une forte tête, une intelligence de premier ordre qu'il a développée par un travail constant, par des études sérieuses. Mercier me disait un jour: "Il ne paraît pas ce qu'il est, il est un peu sauvage, mais il a un talent plus qu'ordinaire, il ira loin." Aussi il n'hésita pas à lui donner sa fille, qui fut une excellente femme et mourut, hélas! trop jeune.

Il s'appelle Lomer. Ses parents ne lui auraient pas donné ce nom s'ils eussent prévu qu'un jour il porterait le titre de Sir Lomer! Cela manque un peu d'euphonie. Il n'a pas dû solliciter ce titre; comme plusieurs de nos hommes publics, il n'a pu refuser ce que les circonstances et les convenances lui faisaient un devoir d'accepter.

Il joint à un jugement solide et profond, à un esprit fertile et délié une grande prudence, une parole claire, forte et logique, une éloquence de vigoureuse allure, faite de raisonnements serrés, d'arguments persuasifs, d'observations piquantes, le tout recouvert d'une couche agréable de vernis littéraire. Son éloquence est celle de l'avocat lettré, de l'homme politique instruit, à l'esprit

cultivé par l'étude des belles-lettres, du droit et de l'histoire; il parle avec une énergie concentrée et une passion à demi contenue qui impressionnent fortement son auditoire.

Comme son ami Rodolphe Lemieux, il aime, un peu trop peut-être, à émailler son discours de citations, de figures, d'allégories qui n'y sont quelquefois que pour l'effet. Mais, il faut l'avouer, l'effet est bon et plaît à l'auditoire.

Il a donné toute la mesure de son talent pendant la dernière session, lorsque l'élection de M. Henri Bourassa l'a mis aux prises avec ce rude joueur. Le spectacle ne fut pas banal. L'histoire se répétait: on aurait cru voir Lafontaine en face de Papineau. Les adversaires de M. Gouin annonçaient emphatiquement que M. Bourassa n'en ferait du premier coup qu'une bouchée, qu'il le réduirait en poussière. Ses amis même appréhendaient le résultat de la joute.

Ils se trompaient.

M. Gouin avait besoin de quelqu'un pour le remuer, le piquer, l'exciter, le forcer à donner tous ses moyens, à secouer une certaine indolence naturelle; il avait besoin d'un picador. Il l'eut dans la personne de M. Bourassa, et vraiment il devrait lui en savoir gré, car c'est grâce à lui s'il s'est révélé sous un jour nouveau, s'il a fait connaître ce qu'il pouvait et ce qu'il valait. Il a répondu aux piqures agaçantes de son vigoureux adversaire par des coups d'épée remarquables, par des ripostes qui ont fait sensation. Il est sorti de cette épreuve plus fort, plus populaire, plus respecté qu'auparavant, avec une réputation agrandie d'orateur, de chef habile et vigoureux. On disait après la session que le sage Lafontaine l'avait encore emporté sur le brillant Papineau. Il faut dire aussi que M. Gouin est plus éloquent que Lafontaine. Il vient de donner, aux fêtes du Congrès Eucharistique, un témoignage éclatant de ses convictions religieuses et de la puissance

de sa parole. Il a prouvé une fois de plus qu'il y a chez lui un réservoir de forces latentes, dont il tire des effets étonnants lorsque les circonstances l'obligent à faire un effort. Ce bloc froid, impassible, d'apparence plutôt sombre, s'anime, s'illumine parfois et fait preuve d'une vitalité surprenante. C'est une machine à haute pression où les éléments les plus actifs sont concentrés et contenus.

C'est de lui qu'on peut dire, sans crainte de se tromper, que, s'il ne parle pas, il n'en pense pas moins. Taciturne, peu expressif, habitué à maîtriser ses pensées et ses sentiments, il ne se livre jamais complètement, et fait un usage modéré des poignées de mains, des coups de chapeau, de toutes les manifestations extérieures auxquelles les hommes politiques ont recours pour se populariser. Il cherche moins à se rendre aimable qu'utile, et il doit tout ce qu'il est à son talent, à sa volonté, à l'impression qu'il donne de sa valeur intellectuelle.

“ C'est une grosse tête ”, disent les gens du peuple: oui, et une tête bien remplie, richement meublée, où il n'y a pas de vide.

On dit que M. Gouin avait la louable ambition de devenir premier-ministre, mais qu'il ne désirait pas l'être longtemps, qu'il pense souvent à la magistrature. Il a eu tort alors de convaincre le pays que personne ne pourrait le remplacer efficacement et qu'il est bon, nécessaire même, qu'il reste à la tête de la province de Québec pour continuer son œuvre de réforme et de progrès. Son passage au pouvoir fera époque dans l'histoire du pays, car aucun premier-ministre n'aura fait autant que lui pour le progrès, la prospérité et le bonheur de notre province. Il aura l'honneur d'avoir réalisé les vœux et les espérances des patriotes de la génération qui l'a précédé, d'avoir donné une solution pratique aux problèmes qui les préoccupaient. Il aura le mérite d'avoir réglé l'épineuse question de l'augmen-

tation du subside fédéral, d'avoir forcé le gouvernement fédéral à faire ce que presque tous les premiers-ministres de la province de Québec avaient vainement réclamé.

On me permettra de dire en passant que si, en 1880 et 1881, j'ai publié dans les journaux, dans la *Tribune* spécialement, des écrits si ardents en faveur d'une coalition des deux partis, c'est que je la croyais nécessaire pour forcer le gouvernement fédéral à réparer l'injustice faite aux provinces par les auteurs de la Confédération.

Le 12^{me} article du programme que je proposais en 1881 aux partisans d'une coalition, disait :

“ 12^o Demande au gouvernement fédéral de nous accorder une compensation pour les millions provenant des droits de douane prélevés dans les provinces.”

Et, quelques jours plus tard, je disais que cette compensation devait se faire sous la forme d'une augmentation du subside fédéral.

Comme mon nom a été souvent mentionné au sujet de ce projet de coalition, j'ai cru devoir dire, une fois au moins, les motifs qui m'animaient, le but que je poursuivais à cette époque.

L'augmentation du subside fédéral fut l'objet d'une des principales résolutions adoptées par les représentants des provinces réunis en convention à Québec, en 1887, à la demande de Mercier.

Il n'y avait qu'une voix pour dire que l'allocation de 80 cents par tête, basée sur le chiffre de la population de 1868, n'était pas en rapport avec l'augmentation des droits de douane et d'accise, avec les besoins des provinces. Mais le gouvernement fédéral, peu pressé de délier les cordons de sa bourse, faisait la sourde oreille. M. Gouin arriva au pouvoir avec la conviction que, pour faire ce que réclamaient le progrès et la prospérité de la province de Québec, il fallait absolument augmenter ses revenus en obtenant le remaniement du subside fé-

déral. Il appela à son secours les ministres des autres provinces, les réunit en convention, fit adopter des résolutions énergiques et plaida sa cause avec tant de talent qu'il la gagna.

Le gouvernement fédéral faisait adopter, à la session de 1908, un projet de loi qui basait l'allocation de 80 cents par tête sur le chiffre de la population tel que constaté par les recensements décennaux et mettait à la disposition de la province un revenu suffisant pour assurer son progrès et sa prospérité, pour faire spécialement ce que la colonisation et l'instruction publique exigent.

Lors même que M. Gouin n'aurait fait rien de plus durant sa carrière politique, il aurait droit à la reconnaissance de la province de Québec, car il lui a procuré les moyens de faire ce qui est nécessaire pour qu'elle occupe dans la Confédération une place digne de son passé, de ses traditions et de ses aspirations. Mais il a fait plus que cela, il a enfin donné à la province de Québec l'enseignement technique et les écoles industrielles et commerciales qu'elle demandait depuis si longtemps, pour rendre les Canadiens-français capables de lutter contre leurs concitoyens anglais dans le domaine du commerce et de l'industrie. Les deux superbes édifices qu'il fait construire en ce moment sur les rues Sherbrooke et Viger attesteront son zèle pour la cause sacrée de l'instruction publique. Lorsqu'on cherche à scruter les destinées de la nationalité canadienne-française au Canada, on n'est pas sans inquiétude sur son avenir. On se demande comment elle va réussir à vivre, à rester intacte au milieu de ces races fortes, énergiques qui l'entourent et la pressent de toutes parts. Nous avons, certes, des éléments de force et de vitalité indéniable, mais aussi, il faut l'avouer, nous avons des points faibles. Dans un pays où l'industrie, le commerce et toutes les œuvres du progrès national jouent un si grand rôle et donnent la fortune et l'in-

fluence, nous manquons de la formation requise pour lutter sur ce champ de bataille. C'est de ce côté que nos hommes publics doivent nous fortifier, nous armer. Et c'est ce que fait M. Gouin.

Le voilà maintenant en pourparler avec le premier-ministre d'Ontario afin d'aviser aux mesures à prendre pour protéger l'autonomie provinciale et mettre un frein aux empiètements du pouvoir fédéral. C'est une entreprise digne de son courage et de son patriotisme. Sa tâche n'est pas finie; d'autres réformes réclament son attention.

Lorsque je demandais, dans la presse comme au parlement, l'augmentation du subside fédéral, je disais que, si le gouvernement fédéral finissait par acquiescer à cet acte de justice, il devrait être entendu que l'argent provenant de cette source serait employé à favoriser l'instruction publique et la colonisation, et parmi les projets suggérés pour accélérer le défrichement de nos terres, je suggérais celui d'aider le colon pauvre à faire les premiers travaux. Je prétendais qu'il y avait, aux Etats-Unis comme au Canada, des centaines, des milliers d'hommes qui seraient heureux de s'établir sur des terres nouvelles si on leur avançait l'argent nécessaire pour se rendre dans les endroits qui leur seraient assignés, acheter les outils les plus nécessaires et vivre pendant les premiers défrichements. Je me borne aujourd'hui, bien entendu, à donner la substance de ce projet, dont M. Gouin devrait, il me semble, faire l'essai dans certaines régions.

Je prétends, aujourd'hui, comme il y a trente ans, que le gouvernement pourrait de cette façon établir plusieurs paroisses tous les ans sans obérer sérieusement les finances de la province.

M. Gouin devrait aussi entreprendre de faire, dans l'administration de la justice, des réformes que l'intérêt public exige. Il est de force à mener à bonne fin toutes ces œuvres, et il a derrière lui une majorité prête à seconder ses louables efforts, ses entreprises patriotiques.

En tout cas, l'histoire dira que, de tous les premiers-ministres de la province de Québec, aucun n'aura fait des œuvres aussi utiles, aussi pratiques, des réformes aussi nationales.

C'est non seulement un penseur, mais un homme d'action — *Rara Avis*.

Quelques extraits du discours-programme que M. Gouin adressait aux électeurs de Saint-Jacques, en 1908, donneront une idée de sa manière de parler et de ses visées politiques et nationales.

Voici comment il parlait de la question si éminemment nationale de l'éducation du peuple :

“ S'il est des besoins, des idées et des vœux que le gouvernement doit satisfaire, ce sont les besoins qui se font sentir dans l'école, ce sont les idées qui se tournent vers l'éducation, ce sont les vœux que l'on forme pour l'amélioration du sort des instituteurs.

“ L'éducation est, en effet, la plus importante de toutes les questions politiques, économiques et sociales posées aux hommes, parce qu'elle contient la solution de toutes les autres.

“ Elle est l'instrument par excellence de l'avenir, puisqu'elle a pour but de façonner le cœur et le cerveau des générations de demain.

“ Aussi, le premier et le meilleur emploi qu'un gouvernement doit faire de ses recettes, c'est de subventionner largement ses écoles, où la jeunesse se procurera le pain de l'intelligence et de la force.

“ En matière d'enseignement, a dit un éducateur français, je ne crois pas aux programmes, je crois aux hommes”. Après lui, je dirai : Je crois aux bons programmes entre les mains de bons hommes, de bons éducateurs.

“ En effet, ce qu'il importe surtout d'améliorer, ce n'est pas tant le programme de nos écoles que la condition de nos instituteurs. Jetons un coup d'œil sur la situation présente.

“ Nous avons, dans la province, plus de 6,000 écoles élémentaires qui, presque toutes, sont dirigées par des institutrices. Eh bien! jusqu'en 1898, nous n'avions pour les filles qu'une seule école normale, l'école normale Laval. C'est vous dire que les institutrices qui ont reçu la formation pédagogique requise forment plutôt l'exception.

“ Mais cela ne saurait suffire. L'objet des écoles normales est de former, d'outiller le personnel enseignant. Il faut fonder d'autres écoles normales. La formation de l'éducateur, tel doit être, à mon avis, le point de départ de l'amélioration de notre système d'enseignement primaire; le relèvement de la carrière de l'instituteur, tel doit être le but de la croisade qui s'impose.

“ Pour réaliser ces progrès, il nous faut le concours de l'opinion publique et des commissions scolaires; pour mener à bonne fin cette croisade, il nous faut l'aide de la presse et de tous les vrais patriotes.

“ Que la presse aux cent voix, aux mille voix, crie donc aux quatre coins de cette province la nécessité qu'il y a de mieux rémunérer les instituteurs et les institutrices; que tous les amis de l'éducation se dévouent donc au relèvement de la carrière de l'enseignement. Le gouvernement, de son côté, cherchera à induire les commissions scolaires à mieux rétribuer ses maîtres et ses maîtresses d'écoles.

“ L'instituteur, ne l'oublions pas, est l'auxiliaire et, dans bien des cas, le suppléant du père de famille. C'est un enfant qu'il reçoit, mais c'est un homme qu'il doit rendre à la société. Sa tâche est de mettre au cœur des enfants qui lui sont confiés la vénération des traditions ancestrales, l'amour du sol canadien et l'ambition des grands lendemains.

“ Or, je vous le demande, ne mérite-t-elle pas deux fois le maigre salaire dont on la paie aujourd'hui, cette tâche admirable de former des citoyens, de graver dans

l'âme des enfants l'empreinte de la patrie et de leur donner des connaissances qui les préparent dignement aux diverses fonctions de la vie civile?

“ Il nous faut aussi sans retard rehausser le prestige des carrières usuelles en aidant la création d'écoles techniques.

“ Il nous faudra encore fonder, avant longtemps, en cette province, un grand collège d'agriculture comme il s'en trouve un dans Ontario, et des écoles de hautes études commerciales comme il en existe des centaines en Europe.

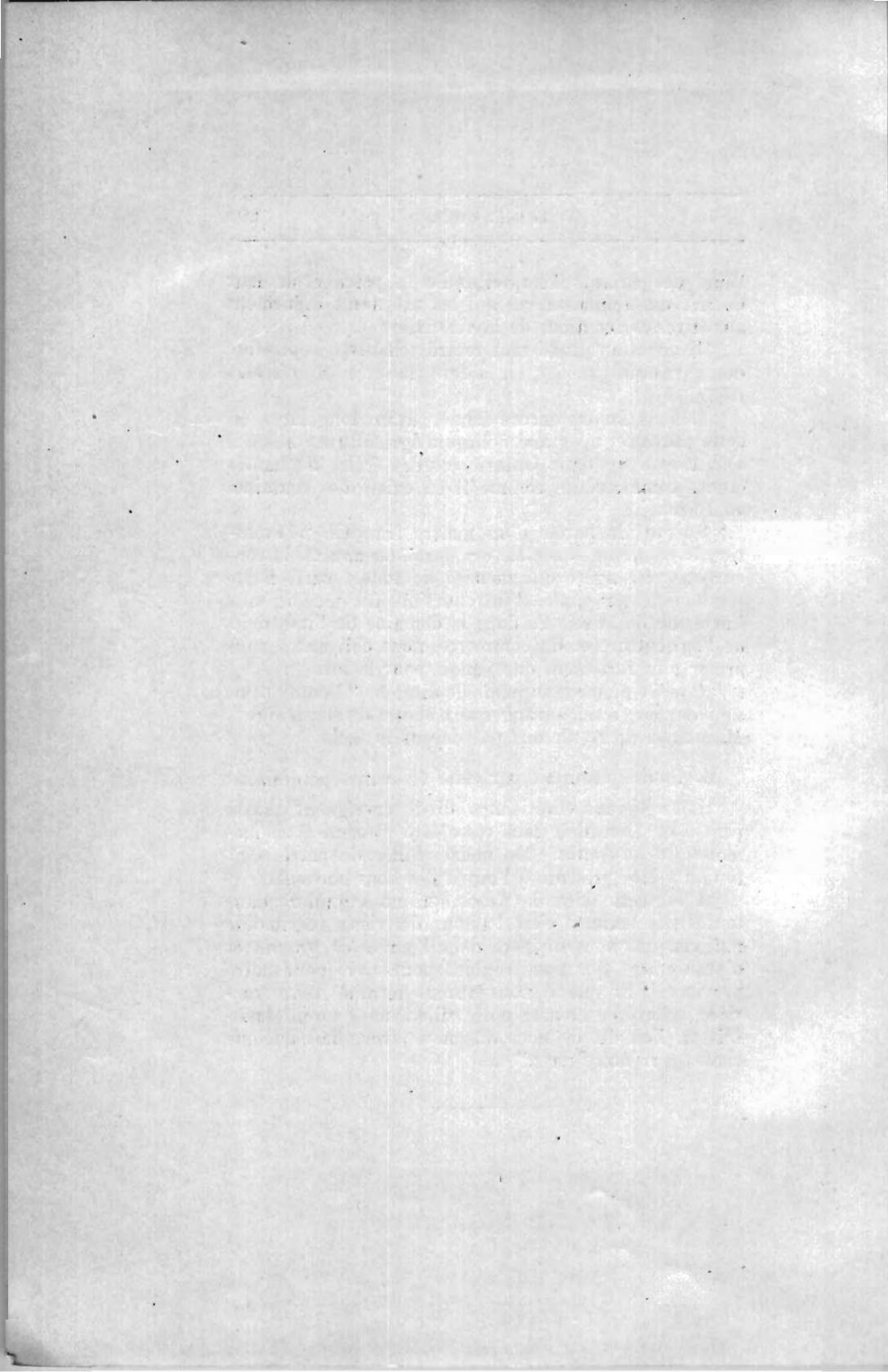
“ Suivant la parole d'un maître français, “ l'évolution économique et sociale des dernières années, la concurrence étrangère qui menace de toutes parts notre production nationale, l'introduction du machinisme, l'invasion de la science dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, nous obligent à nous armer plus fortement que jamais pour la lutte ”.

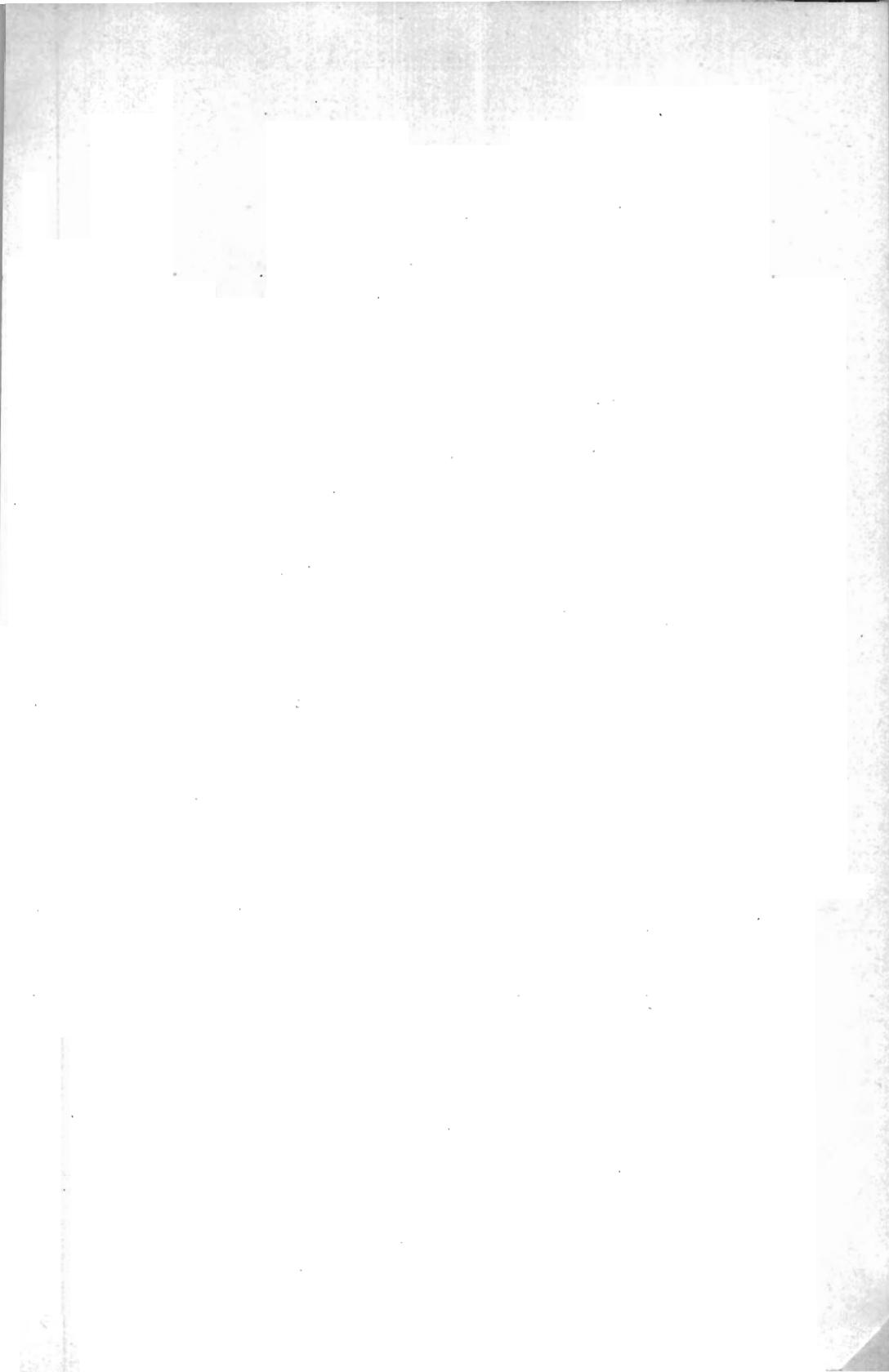
“ C'est le moment suprême de dire que “ l'on ne peut, sans danger, rester étranger aux choses de son temps ”. Mais nous ne reculerons pas devant la tâche.”

M. Guoin terminait par cette éloquente péroraison :

“ Les religions chrétiennes, dit-il, enseignent que la pensée de Dieu doit sans cesse être présente à la mémoire des croyants. De même, l'idée de patrie doit toujours être présente à l'esprit des bons citoyens.

“ C'est cette idée de patrie qui nous guidera dans toutes nos actions, c'est l'amour du vieux patrimoine national qui nous dirigera dans l'œuvre de progrès et d'avancement que nous voulons poursuivre pour notre province. Et quand nous aurons terminé notre carrière, achevé de creuser notre sillon, nous serons satisfaits si l'on dit de nous que nous avons fait quelque chose pour notre pays.”





homme au corps et à l'esprit vigoureux, une imagination et une mémoire heureuses, une intelligence très vive et très active, beaucoup d'esprit, une conversation enjouée, originale et piquante. C'est dire qu'il possède à un degré considérable les qualités qui font l'orateur et l'écrivain. Il est depuis longtemps l'un des orateurs les plus populaires du parti libéral, et au Parlement, depuis qu'il est ministre, il a fait bonne figure. Mais où il excelle, c'est surtout dans les grandes manifestations politiques ou nationales, lorsqu'il est appelé à représenter le gouvernement ou sir Wilfrid Laurier. Aux fêtes mémorables de Champlain, à Plattsburg et à Burlington, il a brillé parmi les orateurs distingués du jour et fait honneur au Canada, aux Canadiens-français en particulier.

Il sait dire, d'une voix forte et bien timbrée, dans un langage soigné, des choses qui plaisent aux lettrés et aux masses. Dans ses écrits comme dans ses discours il saisit promptement et fait ressortir vivement les grands aspects, les côtés saillants d'une question, et assaisonne ses brillantes démonstrations de rapprochements historiques, de citations frappantes. Son style et sa parole ont du coloris, de la vigueur et de la clarté; il sait faire claquer le drapeau et mettre du panache où il faut.

Il publie souvent dans les journaux, sous divers pseudonymes, des écrits semi-officiels dont la justesse, l'envergure et le cachet littéraire trahissent l'auteur.

C'est sans contredit l'un des orateurs et des écrivains les plus parfaits de la province de Québec.

On se demande comment il réussit à écrire et parler l'anglais et le français avec tant de correction, car il a passé rapidement sur les bancs de plusieurs collèges et ses études classiques ont été fort tronquées. Il s'est formé lui-même, grâce à une lecture assidue et réfléchie des meilleurs auteurs, à une volonté persévérante et à une mémoire admirable.

Associé et ami de M. Gouin depuis son admission au barreau, ils ont fait ensemble leur approvisionnement de forces intellectuelles pour l'avenir; étudiant le droit par devoir et la littérature par amour, lisant Pothier et Domat avec respect et Victor Hugo ou Lamartine avec enthousiasme, interrompant souvent l'étude d'un dossier pour lire avec émotion un discours de Thiers ou de Gambetta. Ils se complétaient. La verve et la gaieté de Lemieux déridaient le front pensif et rêveur de Gouin, et le positivisme avec les observations pratiques de celui-ci faisaient réfléchir l'autre. L'un l'emportait par l'éclat de ses démonstrations et la vivacité de sa parole éloquente, l'autre par la vigueur et la logique de son argumentation. Ambitieux tous deux, ils travaillaient et s'acheminaient par des routes différentes vers le Parlement, vers les sommets politiques. L'un est premier-ministre à Québec, l'autre ministre des postes à Ottawa, et leur popularité à tous deux, comme leur utilité, s'accroît au lieu de diminuer.

Jusqu'où iront-ils? Où ils voudront. Le talent, servi par l'amour du travail et la volonté, arrive à tout; toutes les portes s'ouvrent devant lui.

S'ils suivaient leurs inclinations naturelles, Gouin deviendrait l'une des étoiles de notre magistrature; Lemieux serait journaliste avec un siège à la Chambre des Communes ou au Sénat, il écrirait et il parlerait, et ses écrits comme ses discours seraient recherchés, admirés. Mais ils pourraient bien être obligés, l'un et l'autre, de rester dans la politique plus longtemps qu'ils ne le voudraient, car ils sont difficiles à remplacer.

Lorsqu'on parle, dans certains cercles, de la disparition éventuelle de sir Wilfrid Laurier, on admet bien qu'aucun Canadien-français ne sera appelé à le remplacer comme premier-ministre, mais, comme représentant de la province de Québec dans le parti libéral à Ottawa, on mentionne souvent Rodolphe Lemieux. D'autres parlent de Lomer Gouin que son ami Lemieux

irait remplacer à Québec. Les deux fidèles associés se partageraient le royaume du Canada : l'un règnerait à Ottawa et l'autre à Québec.

Ont-ils l'ambition de jouer ces grands rôles sur notre scène politique? C'est douteux, mais ils en seraient bien capables; et c'est parce qu'on leur croit assez de talent pour monter aussi haut qu'on en parle. La critique ne les a pas épargnés, l'esprit de parti n'est pas tendre pour les hommes de valeur, pour les chefs dont la plume et la parole sont redoutables et qui rendent les coups qu'on leur porte. Mais, dans l'intimité, leurs adversaires les plus acharnés reconnaissent leur mérite.

Il y a, dans tous les partis, dans tous les camps, des hommes dont il est injuste de contester le talent et d'incriminer les motifs, dont le seul crime est de défendre avec énergie des opinions qui sont parfaitement discutables. La violence appelle la violence, la malice engendre la haine et jette le découragement dans les âmes timides et sensibles. L'homme sincère qui se voit injustement vilipendé, blessé cruellement dans son honneur, se hâte de chercher le repos dans l'inertie et l'indifférence. Autant la critique raisonnable et juste est utile, nécessaire même, autant la critique malicieuse est nuisible et funeste. Ceux qu'on appelle les anciens ne sont pas, il est vrai, sans péché sous ce rapport; mais il me semble que nous étions plus doux, plus miséricordieux pour nos adversaires. L'expérience démontre que la popularité acquise en exploitant les instincts pervers de la foule ne dure pas longtemps et que les coupables subissent tôt ou tard la peine du talion. La portion saine et raisonnable du public finit par réagir contre ces exagérations, et l'histoire se charge de les réduire au néant.

Que reste-t-il de toutes les dénonciations violentes portées contre Cartier et Dorion? Combien de fois entend-on leurs anciens adversaires reconnaître que, placés dans les mêmes conditions, ils auraient agi comme eux?

La jeunesse est bouillante, impatiente et se rend compte difficilement des complications et des exigences politiques et nationales auxquelles sont soumis ceux qui gouvernent ce pays. D'un autre côté, il est bon de tenir l'opinion publique en éveil afin d'empêcher nos hommes publics de s'endormir dans une sécurité dangereuse. Toute la question est de rester dans les limites raisonnables, d'éviter l'injustice et la violence, de respecter les motifs et les intentions.

Lemieux, Brodeur, Dandurand et quelques autres reçoivent les coups que l'on n'ose porter à leur chef. Généralement les adversaires de M. Laurier le respectent et craignent de s'amoindrir en l'attaquant personnellement, mais ils tirent à boulets rouges sur son entourage, sur ses fidèles lieutenants ; ils espèrent le démolir en faisant le vide autour de lui. Cette tactique n'est pas nouvelle, il faut l'avouer.

La génération qui se lève est vigoureuse ; on aperçoit plusieurs étoiles destinées à briller dans notre monde politique et littéraire ; mais elle peut sans s'humilier saluer, chapeau bas, celles qui l'ont précédée, et qui ont produit des orateurs, des écrivains et des artistes qu'elle aura de la peine à surpasser.

Comme ministre des postes et du travail, M. Lemieux a justifié la confiance de sir Wilfrid Laurier et les espérances de ses amis. Il a attaché son nom à des lois importantes, à des réformes opportunes. Le pays lui doit la réduction du port des lettres à un sou pour la distribution locale et à deux sous pour la correspondance avec la Grande-Bretagne, et lui devra avant longtemps la réduction du prix des câblogrammes.

Quant à sa loi concernant le règlement des différents industriels, les hommes publics de tous les pays en font l'éloge et en demandent l'application chez eux. Cette loi n'est pas parfaite, elle le serait davantage si elle protégeait plus amplement les services publics, si elle obligeait patrons et ouvriers à soumettre leurs différends à

une commission d'arbitrage et à accepter ses décisions. Mais, telle qu'elle est, elle a déjà fait un bien considérable et préservé plusieurs fois notre société du fléau des grèves. Les gouvernements ne peuvent trop faire pour mettre le monde à l'abri des calamités que l'avenir lui réserve, pour le préserver des résultats funestes de la lutte entre le capital et le travail, lutte lamentable où les vainqueurs feront fatalement un abus terrible de leur victoire et de leur force.

Il s'intéresse au sort des travailleurs, des pauvres et des petits, il en a donné la preuve lorsqu'il a élevé le salaire des facteurs, des petits employés de son département. Il croit que le cœur n'est pas déplacé dans la politique.

J'ai parlé des missions importantes qu'il a remplies.

Il y a trois ans, il allait au Japon et en revenait avec un traité qui mettait fin à des malentendus dangereux au sujet de l'immigration et constituait un acte significatif d'indépendance commerciale, car il avait négocié directement avec les autorités japonaises sans l'intervention de l'Angleterre.

Délégué par le gouvernement canadien à la convention postale de Berne, il a encore, dans cette circonstance, fait preuve d'habileté.

Et puis il arrive de l'Afrique du Sud où il est allé représenter le Canada à l'inauguration de la nouvelle constitution de cette colonie, et les journaux de ce pays et de Londres ont fait les plus grands éloges de son éloquence.

Rodolphe Lemieux a, comme M. Bourassa, deux forces à son service, deux forces d'une grande valeur : la plume et la parole. Lorsqu'un homme est si bien armé pour les luttes politiques, il est précieux pour un parti ; et les coups qu'il reçoit ne le tuent pas, au contraire, ils stimulent son énergie et le grandissent aux yeux de ceux qui savent apprécier le talent et le courage.

P. S. M. Lemieux a fait sur le droit canadien et la contrainte par corps, des ouvrages que les membres du barreau ont appréciés favorablement. L'Université Laval a reconnu son mérite en le nommant l'un de ses professeurs et en lui décernant le doctorat. Il est officier de la Légion d'honneur et membre de la Société Royale.

L'étoile qui le guide vers ses destinées n'est pas encore arrêtée.

Pour donner une idée de l'éloquence de M. Lemieux, je crois devoir publier une partie de la péroraison d'un discours qu'il prononçait à Québec en 1908.

Après avoir parlé du Transcontinental, du canal de la Baie Georgienne et d'autres projets destinés à relier toutes les provinces de la Confédération, il ajoutait :

“ Quels vastes projets ! Quels horizons n'ouvrent-ils pas à notre jeune pays !

“ Et par un retour vers le passé, nous rappelant l'histoire de nos aïeux, quels légitimes sujets d'orgueil pour nous, d'origine française !

“ Eh quoi ! messieurs, dans l'accomplissement de ces œuvres gigantesques, n'est-il pas vrai que nous ne faisons que suivre la route tracée par nos ancêtres ? Nous écrirons pour ainsi dire le dernier vers d'un poème commencé par Champlain, il y a trois siècles.

“ L'immortel fondateur de Québec cherchait un passage à travers le continent américain pour atteindre la Chine. Le premier, il franchit la chaîne des rivières et des lacs qui conduisent de Québec à la Baie Georgienne.

“ Dans la préparation de leurs relevés hydrographiques, nos ingénieurs ont dû marcher sur les brisées de Champlain.

“ Cavalier de LaSalle, le père Marquette, Jolliet, les missionnaires et les voyageurs d'autrefois, cherchaient, eux aussi, le passage qui devait leur révéler l'Orient, avec ses richesses fabuleuses, l'Orient, avec ses millions d'âmes à sauver.

“ Je me réjouis à la pensée que c'est un descendant de ces Français qui, suivant pas à pas la marche des missionnaires et des trappeurs du temps jadis, va donner au monde, par la voie du Transcontinental, avec terminus à Prince-Rupert, le passage le plus court et le plus rapide entre l'Europe et l'Asie.

“ Nos adversaires reprochent à sir Wilfrid Laurier de se laisser en toutes choses guider par le sentiment.

“ Ah! messieurs, faut-il mépriser le sentiment? La foi et le sentiment sont nécessaires dans la vie. Les nations et les hommes ne sauraient s'y soustraire. Les découvreurs, les missionnaires, les voyageurs qui ouvrirent cette terre canadienne à la civilisation, étaient tous animés de nobles sentiments.

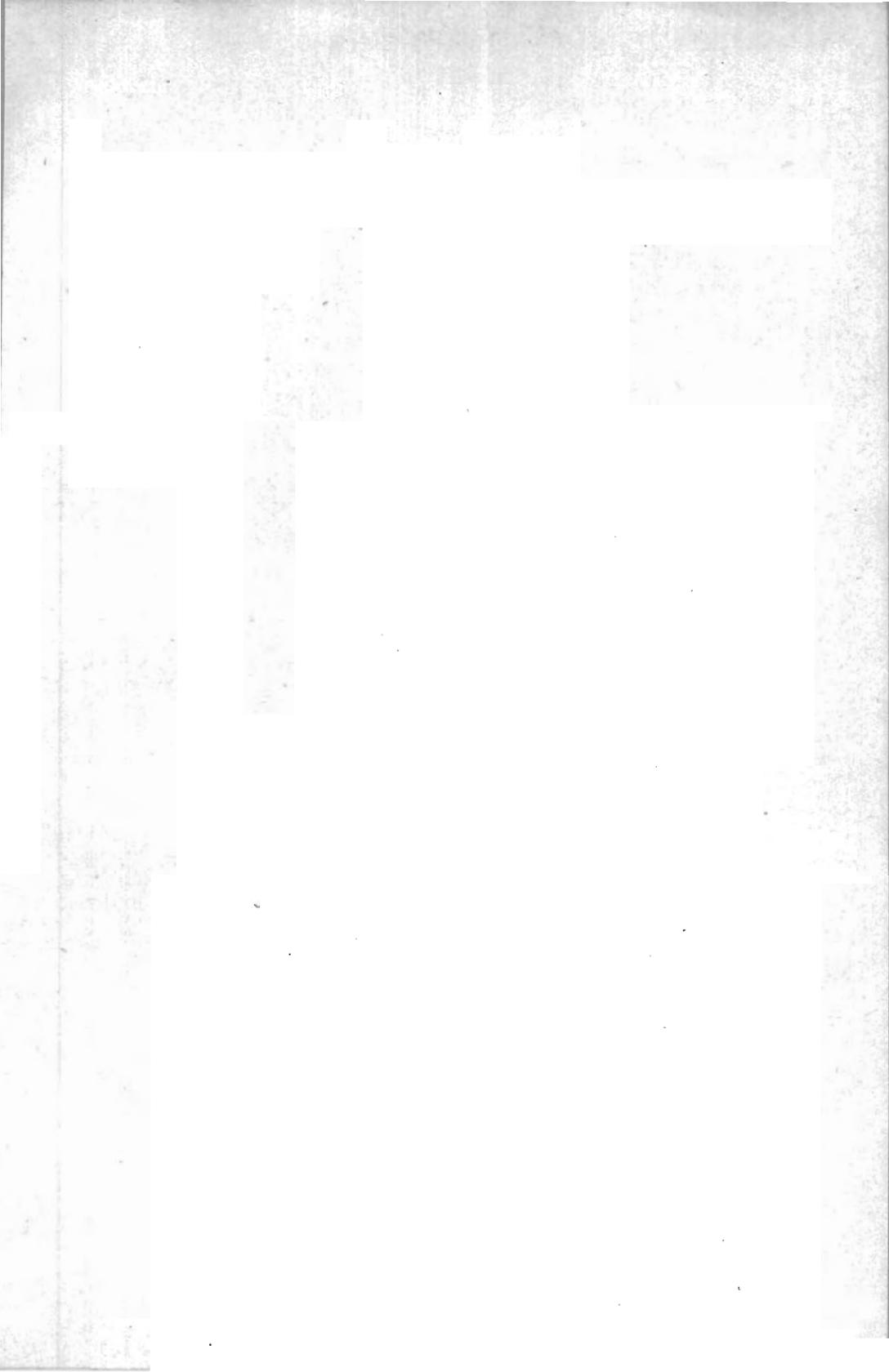
“ Champlain, Cavalier de LaSalle, Jolliet, le père Marquette, pour ne citer que ceux-là, qui tous cherchaient la route de l'Europe à l'Asie, furent des héros.

“ Il se peut qu'en ces temps reculés, il se soit trouvé des gens positifs, — des rivaux, peut-être, — pour ridiculiser leurs courses aventureuses. Mais qu'importe! leur souvenir durera aussi longtemps que cette belle terre du Canada, que dis-je, aussi longtemps que le continent septentrional n'aura pas sombré dans le néant, d'où l'Auteur de toutes choses l'a fait surgir.

“ Le monument de Cavalier de LaSalle se dresse dans la ville de Rouen; celui du père Marquette figure sous le dôme du Capitole à Washington; celui de Champlain, ici même à Québec.

“ Et nous aussi, lorsque ce Transcontinental sera achevé, nous érigerons une statue — celle de Laurier. Nous la taillerons dans le granit des Montagnes-Rocheuses; nous lui donnerons comme piédestal le pic le plus élevé, et tendant largement ses bras vers l'Occident, elle dira aux voyageurs de l'avenir: voilà l'Asie.”

On ne dit pas mieux en France.





HENRI BOURASSA

HENRI BOURASSA

(1910)

D'une taille moyenne, élégant, droit comme un I, une jolie tête abondamment pourvue de cheveux noirs coupés court à la Titus, l'œil fin, pétillant, la bouche ferme et souriante mais d'un sourire ironique, une physionomie où la vivacité s'allie à la hardiesse, l'air d'un gentilhomme, le geste et la parole rapides, énergiques, le pas élastique, militaire, l'allure d'un officier français. En somme, l'extérieur d'un homme qui n'est pas le premier venu, d'une personnalité qui attire le regard et l'attention.

Petit-fils de Louis-Joseph Papineau, il tient de son grand-père la parole éloquente, indépendante et incisive, l'esprit critique et agressif, l'amour de la popularité; et de son père, M. Napoléon Bourassa, il a la tournure d'esprit artistique et littéraire. "Ils ont de qui tenir", dit-on souvent en parlant de certains hommes dont les ancêtres étaient des esprits supérieurs. Ces paroles s'appliquent parfaitement à Henri Bourassa; il est un exemple frappant d'atavisme; on voit réunis chez lui les aptitudes et les traits caractéristiques de deux familles remarquables.

C'est surtout un Papineau sous le rapport du caractère. Comme son grand-père, il aime l'agitation, l'opposition, la critique, la discussion, la lutte, les assemblées populaires, l'assaut du pouvoir, des citadelles; comme lui, il semble prendre plaisir à démolir sans trop se préoccuper de reconstruire.

Transportez Henri Bourassa à une autre époque, dans une situation où il serait appelé à défendre contre

un pouvoir tyrannique les droits religieux ou nationaux de ses compatriotes, la liberté de son pays, il serait superbe et irrésistible comme était son grand-père avant 1837. Mais l'époque actuelle est peu favorable aux grandes joutes oratoires, aux mouvements qui soulèvent et entraînent tout un peuple. Les philippiques à la Démosthène paraissent déplacées pour discuter des questions de simple administration ou l'opportunité de certaines concessions. Pourtant, à Ottawa, dans la législature fédérale, il s'élève parfois des discussions où le talent peut prendre son essor et briller. M. Bourassa a eu l'occasion de prendre part à ces discussions, de les provoquer même, et il a donné alors des preuves éclatantes de son talent oratoire. C'est là qu'il aurait dû rester, c'était le milieu qui convenait à son éloquence, le champ de bataille où il pouvait déployer toutes les ressources de son talent. Avec sa maîtrise des deux langues, il y faisait honneur à sa province, au Canada. Il aurait pu continuer de se distinguer, de jouer dans cette vaste arène un rôle brillant et utile, en restant indépendant, mais avec plus d'égards et de bienveillance pour ses amis, pour ceux qui l'aimaient et l'admiraient. Malheureusement, il a manqué de mesure, il a franchi la limite de la critique, il a frappé à droite et à gauche, heurtant des convictions respectables, des amours-propres légitimes, sans tenir compte suffisamment des exigences politiques d'un régime qui doit son existence à un compromis et ne peut vivre que par le compromis.

Il a fait un beau discours sur la guerre du Transvaal et reproché au gouvernement d'avoir envoyé des soldats canadiens sous les drapeaux anglais, sans consulter le parlement. Mais que serait-il arrivé si le gouvernement Laurier avait résisté à la pression de l'opinion publique, aux appels passionnés de la population anglaise? M. Laurier aurait été obligé de démissionner, un autre gouvernement aurait été formé et cinq mille hommes au lieu de deux mille auraient été envoyés au Transvaal, et nous aurions eu ce qui a été prédit: une

coalition de toutes les provinces anglaises qui auraient gouverné sans la province de Québec. Ce que la guerre du Transvaal nous a coûté est insignifiant, en comparaison de ce qu'elle nous a rapporté, même au point de vue purement monétaire ; car l'Angleterre nous a acheté pour dix ou onze millions de nos produits et marchandises. Et, au point de vue moral et national, quel mal la province de Québec se serait fait en s'isolant des autres provinces dans une circonstance où sa conduite aurait paru inspirée par des sentiments d'hostilité à l'Angleterre ?

Certes, l'occasion était peu favorable pour se mettre en travers de la majorité, pour essayer de l'empêcher de manifester son loyalisme à l'Angleterre, pour soulever des animosités nationales si dangereuses pour nous. Il peut arriver que nous soyons obligés quelque jour de prendre cette attitude énergique et d'en braver les dangers, mais il faudra que les circonstances soient bien graves pour justifier une mesure aussi extrême, pour brûler ainsi nos vaisseaux.

Lorsque M. Bourassa acceptait la position prise par le gouvernement Laurier sur la question des écoles du Manitoba, est-ce qu'il ne reconnaissait pas la nécessité, sous notre régime politique, des compromis et des concessions ? Et lorsque, après avoir lancé les foudres de son éloquence contre certains hommes, il donnait à ces hommes, devenus ses amis politiques, l'accolade fraternelle, ne payait-il pas tribut, comme les autres mortels, aux exigences de la politique ? Il est trop intelligent pour ne pas savoir que, le lendemain du jour où il arriverait au pouvoir à Québec, à Ottawa surtout, il entretrait à contre-cœur, mais forcément, dans la voie des compromis ; qu'à l'exemple des hommes d'Etat les plus éminents, il serait forcé, pour devenir un homme de gouvernement, de remplacer le fouet par la branche d'olivier.

Ceux qui ont prévu les résultats de la Confédération doivent-ils maintenant, pour se donner raison, provo-

quer ou favoriser des conflits religieux ou nationaux où nous n'aurions rien à gagner et tout à perdre? Non, leur devoir est de continuer à mettre leurs compatriotes sur leurs gardes.

On me permettra de répéter ce que j'ai déjà dit plus d'une fois, c'est que sous un régime politique qui ne vit que de compromis et de concessions réciproques, il sera toujours facile pour un homme de talent de soulever le sentiment national en proclamant que les droits d'une province ou d'une nationalité ont été plus ou moins sacrifiés.

C'est l'un des grands dangers qui menacent l'avenir de la Confédération.

Je me suis toujours demandé pourquoi M. Bourassa n'avait pas employé son talent et son ardeur à combattre les assauts nombreux portés à l'autonomie provinciale et municipale par le Parlement fédéral. Voilà un terrain où, luttant contre un danger sérieux, il aurait pu donner l'essor à son talent et rendre des services signalés à sa province.

Quoi qu'il en soit, M. Bourassa, peu satisfait des résultats de son attitude, à Ottawa, se trouvant mal à l'aise au milieu des libéraux et ne se souciant pas de passer dans le camp conservateur, prit la résolution de quitter l'arène fédérale pour aller, à Québec, combattre le gouvernement Gouin.

Un jour, la nouvelle se répandit que M. Bourassa avait donné sa démission, comme député fédéral du comté d'Ottawa, et que, répondant au défi que lui avait porté M. Turgeon, il allait se porter candidat contre lui dans le comté de Bellechasse. C'était un beau geste, mais c'était aussi hardi, téméraire. M. Turgeon était un rude adversaire et il était chez lui, parmi les siens. La joute fut superbe, mais M. Bourassa fut vaincu.

Aux dernières élections générales, il prend sa revanche en se faisant élire à la fois à Montréal et à Saint-Hyacinthe.

Le voilà à Québec, en face d'un ministère soutenu par une énorme majorité, n'ayant lui-même pour partisan déclaré que son jeune et spirituel ami, Armand Lavergne.

Son premier discours sur l'Adresse a peu d'effet, mais il se rachète, quelques jours après, par une harangue retentissante où il fait, pendant plusieurs heures, le procès du gouvernement Gouin.

Ce fut son plus grand succès oratoire.

Lorsqu'il fut ensuite obligé de descendre sur le terre-à-terre de la routine parlementaire, d'entrer dans le domaine aride des choses pratiques et de parler tous les jours sur des questions bien prosaïques, il arriva ce qui arrive toujours aux orateurs qui se prodigent, on le trouva moins intéressant. Et puis, comme je l'ai dit en parlant de M. Gouin, il trouva dans la personne du premier ministre une force de résistance à laquelle il ne s'attendait pas.

Néanmoins, lorsqu'un homme a du talent, de l'ambition et de la volonté, il peut bien commettre des erreurs, faire des faux pas, mais il se rachète soudain par des coups d'éclat et rien ne peut l'empêcher de monter.

La vie de M. Bourassa promet d'être dramatique. Le drame sera intéressant, l'acteur superbe.

J'ai dit que M. Bourassa avait l'éloquence vigoureuse et agressive de son grand-père, mais une éloquence plus correcte, plus littéraire, une parole plus alerte, plus chaude, plus pénétrante.

Je l'ai entendu souvent, à la Chambre des Communes, et, chaque fois j'ai été émerveillé de sa facilité, de son brio, de son habileté et de son érudition. Très instruit, jamais pris au dépourvu, prompt à la riposte, sarcastique et spirituel, parlant toujours avec un accent de conviction impressionnant, il plaît à une Chambre, il électrise les masses.

Il parle à jets continus, sa parole impétueuse se précipite comme une avalanche, elle court, elle vole, elle éclate.

On dirait, parfois, qu'il ne peut donner libre cours aux pensées qui l'obsèdent, aux ardeurs qui l'agitent, et que, fasciné, semblable à une sibylle sur son trépied, grisé par sa propre parole, il se laisse dominer par l'inspiration du moment et s'abandonne au courant impétueux de ses idées, de ses sentiments. C'est dans ces moments d'exaltation qu'il se lance dans des voies dangereuses où il recueille des applaudissements enthousiastes, mais qu'il manque trop souvent de prudence et de mesure.

Il fait une dépense excessive de poudre, de dynamite, et tire constamment à boulets rouges, trop souvent au hasard, sans raisons suffisantes. A force de sonner du cor et de faire appel aux armes pour rien ou presque rien, il court le risque de n'être plus écouté, lorsque le danger sera sérieux.

Son mécanisme intellectuel est compliqué, fait de ressorts nombreux, de pièces admirables mais disparates; c'est une toile, une trame dont le tissu est fin, riche, où les fils d'acier, d'argent et d'or, se croisent et s'entremêlent de façon à éblouir. On dirait qu'il a du radium dans le cerveau.

Que sera-t-il? Une étoile fixe de première grandeur ou un météore dont l'éclat ne brillera qu'un instant? Il est difficile de le dire. La destinée d'un homme dépend tellement des circonstances, des événements imprévus auxquels il peut être mêlé, qu'elle est toujours plus ou moins voilée. Et puis, dans quelle mesure l'expérience, l'étude et l'âge transformeront-ils le puissant tribun en homme d'Etat sage, prudent et pondéré?

L'avenir le dira.

Mais on peut, dès maintenant, prédire qu'il n'a pas fini de faire du bruit autour de son nom, de faire sonner les grosses cloches de la renommée dont le son l'enivre.

On dit qu'il est bon qu'il nous vienne de temps à autre des Bourrassas pour secouer l'opinion publique, réveiller les énergies endormies, et faire entendre le langage de la vérité. C'est vrai, à la condition qu'ils tiennent compte

aux chefs d'Etat de leur bonne volonté, de leur souci de faire le bien et des exigences de leur situation, qu'ils évitent le dénigrement. C'est un rôle dangereux, mais utile, lorsqu'il s'exerce dans les limites de la vérité, de la justice et de la modération, sans froisser inutilement les sentiments d'une majorité où il nous faut chercher à nous créer des sympathies, des alliances.

M. Bourassa a, comme garde du corps, un petit peloton de jeunes enthousiastes dont quelques-uns ont de l'avenir, et il avait pour organe, à venir jusqu'au mois de décembre dernier, le *Nationaliste*, journal publié le dimanche et rédigé par des jeunes gens dont le talent serait plus apprécié s'il était moins frondeur. Il a maintenant à son service et sous sa direction le *Devoir*, journal de combat et d'opposition, agressif, virulent, où il ne se fait pas plus de scrupule de condamner la politique de Laurier que celle de Gouin. Il fait feu et flamme contre le projet d'établissement d'une marine canadienne qu'il dénonce surtout à cause de la fausse interprétation qu'il donne à un mot, parce qu'il prétend que, en temps de guerre, le gouvernement sera obligé de mettre la marine du pays au service de l'Angleterre.

Dans cette affaire comme dans celle du Transvaal, il agit et parle comme si les droits les plus sacrés de la province de Québec étaient en danger, comme si la plus grande faute des Canadiens-français n'était pas de s'exposer à être accusés de déloyauté dans des matières où nos intérêts religieux et nationaux ne sont nullement menacés. Pourtant l'Histoire dira que, dans ces circonstances, Laurier, placé entre deux extrêmes, entre deux feux, a trouvé la solution la plus juste, la plus raisonnable, et que loin de sacrifier l'autonomie du Canada, il l'a sauvée.

Et non content d'échafauder une polémique brillante mais dangereuse sur la fondation la plus fragile, il a commis l'erreur de lancer contre Laurier, contre l'homme qui l'a le plus aimé et choyé, des insinuations malveillantes et injustes qui lui ont attiré des ripostes

violentes. Ce Laurier qu'il ne voulait pas diminuer, qu'il admirait tant, même lorsqu'il faisait une guerre à mort à Gouin, aujourd'hui il le frappe rudement de ses deux mains, en pleine figure. Pourtant, combien de fois on a reproché à Laurier d'être trop indulgent pour cet enfant prodigue, de le gâter, de lui pardonner trop facilement ses incartades. Laurier le ménageait; il l'aimait, car il aime le talent et lui veut du bien.

Il aurait bien le droit de lui dire, comme César à Brutus: "Tu quoque, fili!"

J'invite M. Bourassa et ses jeunes amis à réfléchir sur la question suivante:

Ne faut-il pas plus de patriotisme, dans certains cas, pour faire au détriment de sa popularité une concession afin d'éviter un plus grand mal, que pour se rendre populaire en se montrant intransigeant, en refusant tout compromis? Et n'est-il pas injuste de dénoncer comme des traîtres ceux qui par devoir et dans l'intérêt de leurs compatriotes se croient obligés de sacrifier plus ou moins leurs sentiments personnels? L'exemple de Briand, le premier-ministre de la France fait voir qu'il est dangereux d'émettre dans l'opposition des théories qu'on ne peut, arrivé au pouvoir, mettre à exécution.

Il ne faut pas être trop sévère pour les écrivains et pour les orateurs politiques qui écrivent ou parlent au milieu de la fusillade, mais encore ne faut-il pas leur laisser croire que tout leur est permis.

M. Bourassa a trop de talent et de bonne éducation pour se permettre des écarts de langage qui lui feraient plus de mal à lui-même qu'à ses adversaires. Il doit rester gentilhomme pour mériter le respect même de ses adversaires.

Quant à sa conduite politique, il ne doit pas oublier que son origine et son talent lui imposent une lourde tâche et une responsabilité onéreuse. Il est facile de soulever des applaudissements avec une parole chaude et vibrante, mais les actes et non les paroles sont la

véritable mesure de la valeur d'un homme. Il est facile d'enthousiasmer un auditoire, il est plus difficile de gouverner un pays. Le tribun qui détruit n'est pas toujours l'homme d'Etat qui édifie et assure les destinées d'un peuple.

Placés comme nous le sommes, à Ottawa, en face d'une majorité qui va toujours s'accroissant, nous avons plus besoin de sagesse que d'éloquence. Il est des succès oratoires qui coûtent cher à un pays.

M. Bourassa est entouré d'admirateurs et de flatteurs qui chantent sans cesse ses louanges et lui font croire que le soleil ne peut se lever sans lui. Nouveau Chantecler, il ne tardera pas à constater que c'est une illusion ! Qu'il se défie des fumées de l'encens, elles embrouillent la vue, troublent le cerveau, et font dévier de brillantes destinées de leur orbite.

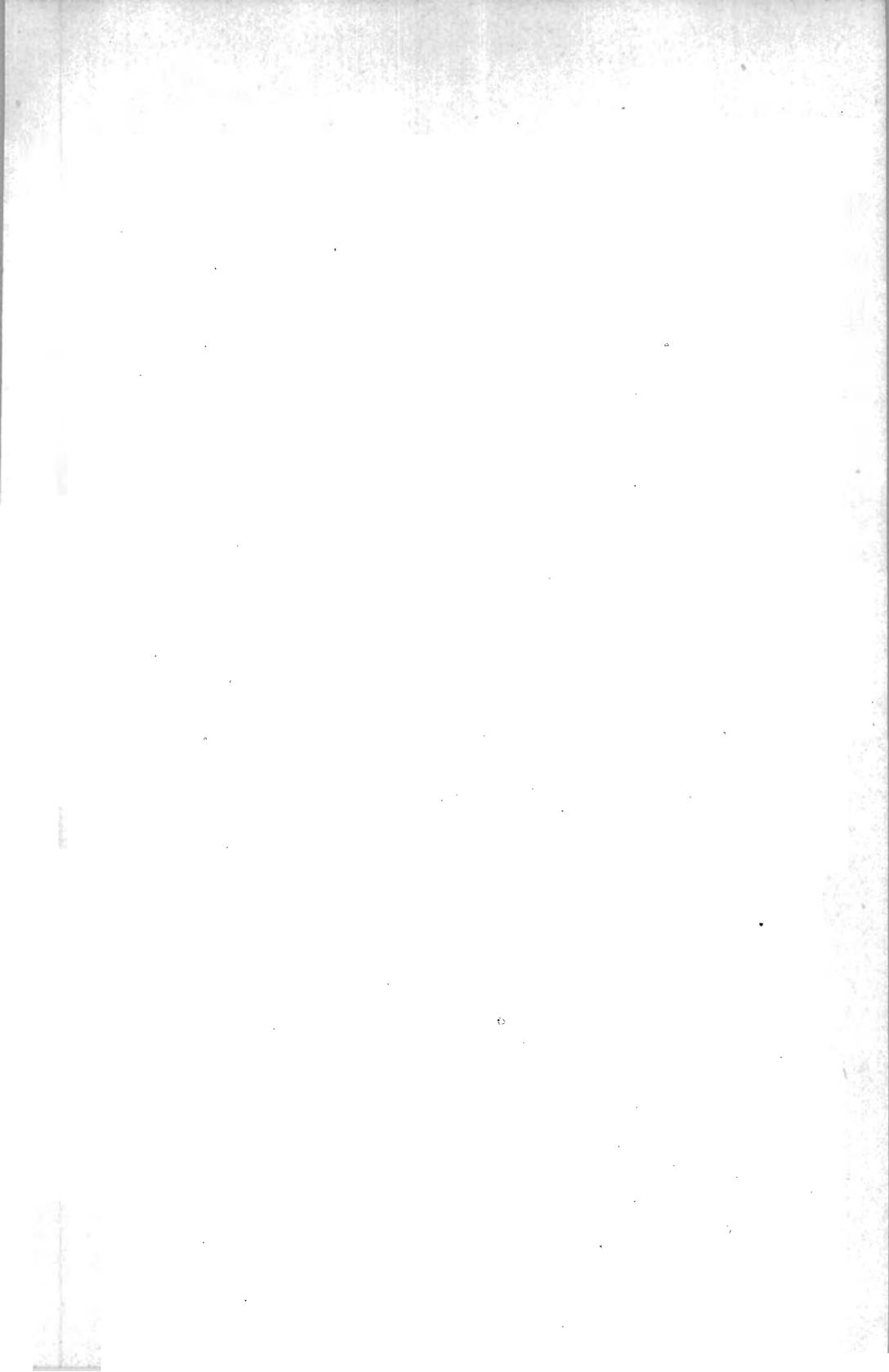
Il est toujours difficile d'analyser les motifs qui font agir les hommes politiques, d'établir la part d'influence que l'intérêt personnel, l'ambition, l'amour de la popularité ou l'esprit de parti a eue sur leur conduite et leurs paroles. Il en est chez qui les bons et les mauvais motifs sont tellement mêlés qu'il est presque impossible de les démêler et de dire quels sont ceux qui l'ont emporté dans bien des cas. Ils sont aussi nombreux ceux qui finissent par croire sincèrement ce qu'ils désirent, qui se font des convictions conformes à leurs intérêts ou à leurs passions. Beaucoup sont loués ou critiqués à tort ou à raison sur des suppositions ou des apparences que le temps rectifie.

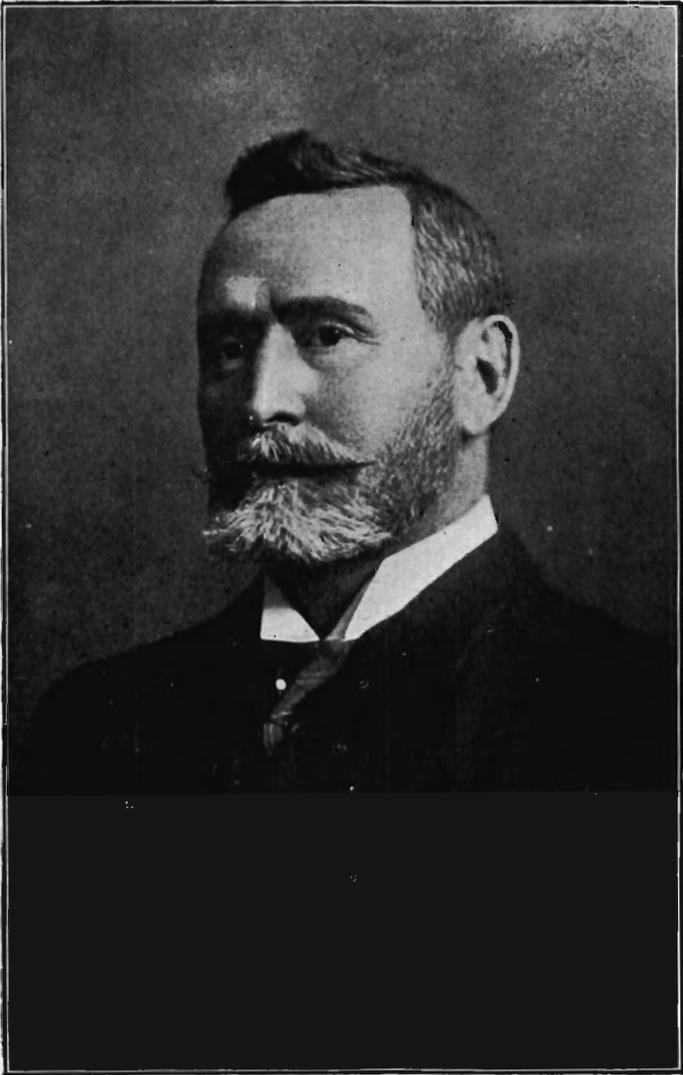
S'il m'était permis, en terminant, de donner un conseil à M. Bourassa et à sa jeune et vaillante avant-garde, je leur dirais :

N'allez pas trop vite et ne soyez pas trop sévères pour vos devanciers, gardez vos forces et vos munitions pour des luttes, des combats où nos droits et nos libertés religieuses et nationales seront sérieusement menacés, pour résoudre des problèmes sociaux et politiques dont l'importance et la gravité vous imposeront une lourde res-

ponsabilité. Vous apprécierez, peut-être, alors plus favorablement le rôle de ceux qui vous auront précédés, vous comprendrez mieux les raisons et les motifs qui les ont fait agir.







RAOUL DANDURAND

RAOUL DANDURAND**(1910)**

Le plus méridional de tous les hommes publics de son temps par l'esprit, le caractère, la physionomie, le geste et la parole, mais un méridional tempéré par l'expérience, la réflexion et l'influence du milieu où il a vécu. Ses ancêtres venaient du Midi de la France où le sang est chaud, l'imagination vive, le caractère ardent, la parole abondante.

Voyez-le : petit de taille, mais d'une forte et vigoureuse stature, l'œil en feu, le geste rapide, il ne marche pas, il court, il vole. L'invention de l'auto et de l'aéroplane le rend heureux ; il va pouvoir enfin voyager sur terre et sur mer aussi rapidement qu'il le veut. On s'attend à voir d'un moment à l'autre un monoplane attaché au portique de sa maison. Mille pensées assiègent son esprit, mille projets le préoccupent ; il voit tout, s'occupe de tout ; ministres, députés, grands et petits, jeunes et vieux s'adressent à lui, car son activité est inlassable, sa bonne volonté infatigable. Dévoué à son pays, à sa nationalité, à son parti, il ne refuse jamais de faire ce qu'il croit bon et utile, dût-il en souffrir. Instruit, l'esprit souple, délié et pratique, il sait dire et faire ce qu'il faut. Il parle beaucoup, avec une abondance et une facilité remarquables, avec une voix qui peut se faire entendre d'une rive à l'autre du Saint-Laurent, dans une langue forte et correcte, avec un accent de conviction qui produit un bon effet sur un auditoire instruit ou populaire. Et il ne se contente pas de parler, il agit, il travaille, la parole et l'action chez lui se suivent de près ; son cerveau est un moteur

électrique puissant qui met sans cesse en mouvement son mécanisme physique et intellectuel. Habile, diplomate au besoin, il est franc et honnête dans ses paroles comme dans ses actions, et trouve moyen de parler beaucoup sans manquer de discrétion. C'est un tour de force. Oui, il est franc, et personne plus que lui ne sait dire ce qu'il pense aux ministres et leur donner des conseils et des avertissements plus ou moins agréables. Ayant confiance dans son zèle et sa probité, ils lui confient les missions les plus difficiles, les plus délicates dont il s'acquitte avec succès. Il a été depuis longtemps la cheville ouvrière, le trésorier du parti libéral dans le district de Montréal, et on sait s'il en faut du courage, du dévouement et de l'habileté pour remplir une pareille charge de façon à satisfaire tant d'exigences et sans espérer que les services rendus seront justement appréciés.

Les tâches les plus ardues ne l'effraient pas lorsque le sentiment du devoir le pousse; il vient de le prouver en prenant une part si active et si efficace à la croisade municipale qui a si fortement agité l'opinion publique depuis quelque temps. S'il n'avait écouté que son intérêt personnel, il ne se serait pas lancé dans une campagne où il ne pouvait dénoncer certains abus sans se faire des ennemis, sans être accusé de sacrifier des amis politiques. Jamais croisade n'eut plus de succès, mais elle a fait des victimes, des victimes qui pardonnent difficilement parce qu'elles se croient persécutées. Pourtant il n'y a pas de doute qu'il a agi sous l'empire de la conviction sincère et profonde qu'il y avait dans l'administration des affaires municipales des abus sérieux, et que le devoir des libéraux, comme leur intérêt, était de se joindre aux conservateurs pour opérer une réforme radicale. Et après tout, le résultat a démontré que les neuf dixièmes de la population étaient de son avis.

Il est difficile, impossible même de faire des réformes sans blesser des intérêts personnels, sans même amoind-

drir plus ou moins justement certaines réputations. De tout temps, dans toutes les grandes réformes, il y a eu parmi les victimes des innocents ou des gens qui croyaient l'être. Mais il n'y aurait jamais de réformes si certains hommes n'avaient pas le courage de braver l'impopularité ou s'ils se laissaient intimider par la crainte de frapper par accident des amis. Toute la question est de savoir si c'est le bien public plutôt que leur intérêt personnel qui fut le mobile de leur conduite. Or, comme je l'ai déjà dit, je suis convaincu que les motifs qui ont animé MM. Laporte et Dandurand dans leur campagne municipale étaient honorables, quoiqu'on puisse différer d'opinion sur l'efficacité de quelques-uns des remèdes qu'ils ont indiqués.

M. Dandurand était un libéral avancé; il a eu pour patron, pendant sa cléricature, M. Joseph Doutre, et il était porté par sa nature à être intransigeant sous le rapport politique et national. Mais l'âge, l'étude, la réflexion et l'expérience ont modifié ses idées de jeunesse et l'ont convaincu que, pour être utile à ses compatriotes, il fallait être modéré et respecter toutes les opinions, tous les sentiments.

On croit qu'il veut être ministre à tout prix; c'est une erreur, il ne le veut pas autant que cela, et j'ai raison de croire qu'il hésiterait beaucoup avant d'accepter un portefeuille. Et c'est facile à comprendre: pourquoi tiendrait-il tant à assumer les responsabilités et les ennuis d'une charge dont il n'a pas besoin pour vivre et dont il possède les avantages et toute l'influence? En réalité, c'est un ministre sans portefeuille.

Il a exercé la profession d'avocat pendant plusieurs années en société avec l'hon. M. Brodeur, et leur bureau était fort estimé.

Nommé sénateur, il y a une dizaine d'années, il ne tarda pas à prendre au Sénat une position si brillante qu'il en devint bientôt le président; et il a rempli les devoirs de cette charge avec beaucoup de tact et de succès.

Ses nombreuses occupations ne l'ont pas empêché de se joindre à M. Béique pour aider les fondateurs du Monument National à assurer l'avenir de leur œuvre, et il a déployé pendant plusieurs années, pour l'Association Saint-Jean-Baptiste, le zèle et l'activité qui le caractérisent et le rendent si utile en toutes choses et si difficile à remplacer.

Les rancunes passagères qui ont privé l'Association Saint-Jean-Baptiste des services de M. Dandurand, Béique, Laporte et autres n'empêcheront pas cette institution nationale et ses œuvres de vivre et de prospérer, je l'espère, grâce à leur dévouement et à leur prévoyance, et de rendre hommage à leur patriotisme. L'ingratitude ne détourne pas les hommes de véritable mérite de la route qu'ils se sont tracée, de la mission qu'ils se sont imposée; ils continuent d'aimer leur pays, leurs compatriotes et de les servir même malgré eux.

On ne semble pas apprécier suffisamment en certains milieux les motifs qui ont inspiré la fondation du Monument National; on ne semble pas comprendre que leur pensée était d'en faire une forte et puissante institution en assurant son avenir matériel et son indépendance, de la rendre capable de faire sentir partout son influence et d'exécuter des œuvres utiles et pratiques. On ne paraît pas se rendre compte de ce qu'il a fallu de dévouement, de pas et de démarches, de sollicitations, de travail quotidien, pendant plus de vingt-cinq ans, pour réussir, avec si peu de moyens, à édifier le Monument National et ses œuvres. Aussi il me fait plaisir de profiter de l'occasion pour rendre aux Béique, aux Laporte et aux Dandurand ce qui leur est dû, sans oublier les trois MM. Beauchamp, L.-E., I.-I., et J.-C., le président actuel, ainsi que les Gauthier (Thomas), les Rolland, les Prud'homme, les Perreault, les Hamelin, les Loranger, les Lachapelle, les Grenier (Jacques) les de Martigny, et plusieurs autres dont les noms sont consignés dans les annales de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Raoul Dandurand est jeune encore, il n'a pas cinquante ans, et il a un réservoir de vitalité, de vigueur et d'activité qui va lui permettre longtemps encore de servir son parti et son pays, de faire honneur à ses compatriotes. Il n'a pas dit son dernier mot, car à des facultés intellectuelles de premier ordre il joint l'amour du travail et une conduite exemplaire. Ceux même qui lui en veulent seront heureux de s'adresser à lui toutes les fois qu'ils auront besoin d'aide, pour eux-mêmes ou pour des œuvres d'intérêt public ou national.

Les hommes qui au talent joignent le zèle, le zèle persévérant, l'esprit pratique et l'amour du travail, sont si rares parmi nous ! Et pourtant ce sont eux, les zélés et les laborieux, qui font marcher le monde, sèment des idées et lancent des projets sans craindre la critique et la jalousie.

M. Dandurand a épousé une femme de lettres dont le talent et le mérite sont incontestables, fille de l'honorable Félix Marchand. C'est dire qu'il a vécu dans un milieu intellectuel où il trouvait une heureuse et salutaire diversion à ses occupations légales et pratiques et qu'il ornait son esprit en le reposant.

Il vient de faire grand honneur aux Canadiens-français, à l'inauguration du monument Montcalm, à Candiac, en France. Il y avait là des hommes éminents et cependant c'est lui, Dandurand, qui a fait le meilleur discours, qui a parlé avec le plus d'effet. C'est le témoignage rendu en sa faveur par les journaux français et les personnes présentes.

La péroraison de ce beau discours suffira pour en faire apprécier la valeur. Après avoir fait un récit émouvant des grandes luttes qui précéderent la cession du Canada à l'Angleterre, M. Dandurand ajouta :

“ Dans cette lutte ardente, incessante, tous les chefs, tous les officiers ont noblement fait leur devoir. S'ils ne sont pas tous inscrits au livre de la gloire, leur re-

nommée a du moins enrichi les annales de leurs familles. Ma pensée s'arrête naturellement sur les humbles soldats aux noms inconnus et sur les paysans canadiens qui toujours marchèrent vaillamment au feu, subirent toutes les misères et se firent tuer pour l'honneur du drapeau.

“ D'aucuns se demandent peut-être, dans cet auditoire, ce qu'il est advenu des colons français abandonnés de l'autre côté de l'Atlantique, il y a 150 ans. Ils sont restés attachés à la terre et, groupés autour du clocher de la paroisse que dominait le coq gaulois, ils ont transmis à leurs enfants le seul héritage reçu des aïeux, le dépôt sacré de la langue française. Ce signe indélébile qui nous marque, de génération en génération, comme membres de la grande famille française, nous est imprimé par nos mères dans notre premier bégaïement.

“ Les ennemis de la veille, Anglais et Français, vivent en parfaite harmonie. Ils ont, longtemps avant Londres et Paris, établi entre eux l'entente cordiale et conquis dans l'ordre politique toutes les libertés nécessaires.

“ Ces 60,000 paysans français sont devenus plus de 2,500,000 dans l'Amérique du Nord, dont les trois quarts constituent une masse compacte dans la vieille province de Québec.

“ Ils sont parfaitement satisfaits de leur sort. Maîtres absolus de leur destinée ils coulent des jours heureux dans la paix et dans la liberté.

“ Les Franco-canadiens ne sont qu'un quart de la population du Canada, qui est aujourd'hui de 8 millions, et ils ont cependant depuis quatorze ans l'un des leurs, Wilfrid Laurier, à la tête du pays, comme chef du gouvernement fédéral. C'est à l'esprit de tolérance et de libéralisme de la majorité de langue anglaise, que nous devons ce grand honneur de voir, au premier rang, dans l'empire, un homme d'Etat que tout grand pays serait fier d'acclamer.

“ Nous parlons le français à l'égal de l'anglais, dans

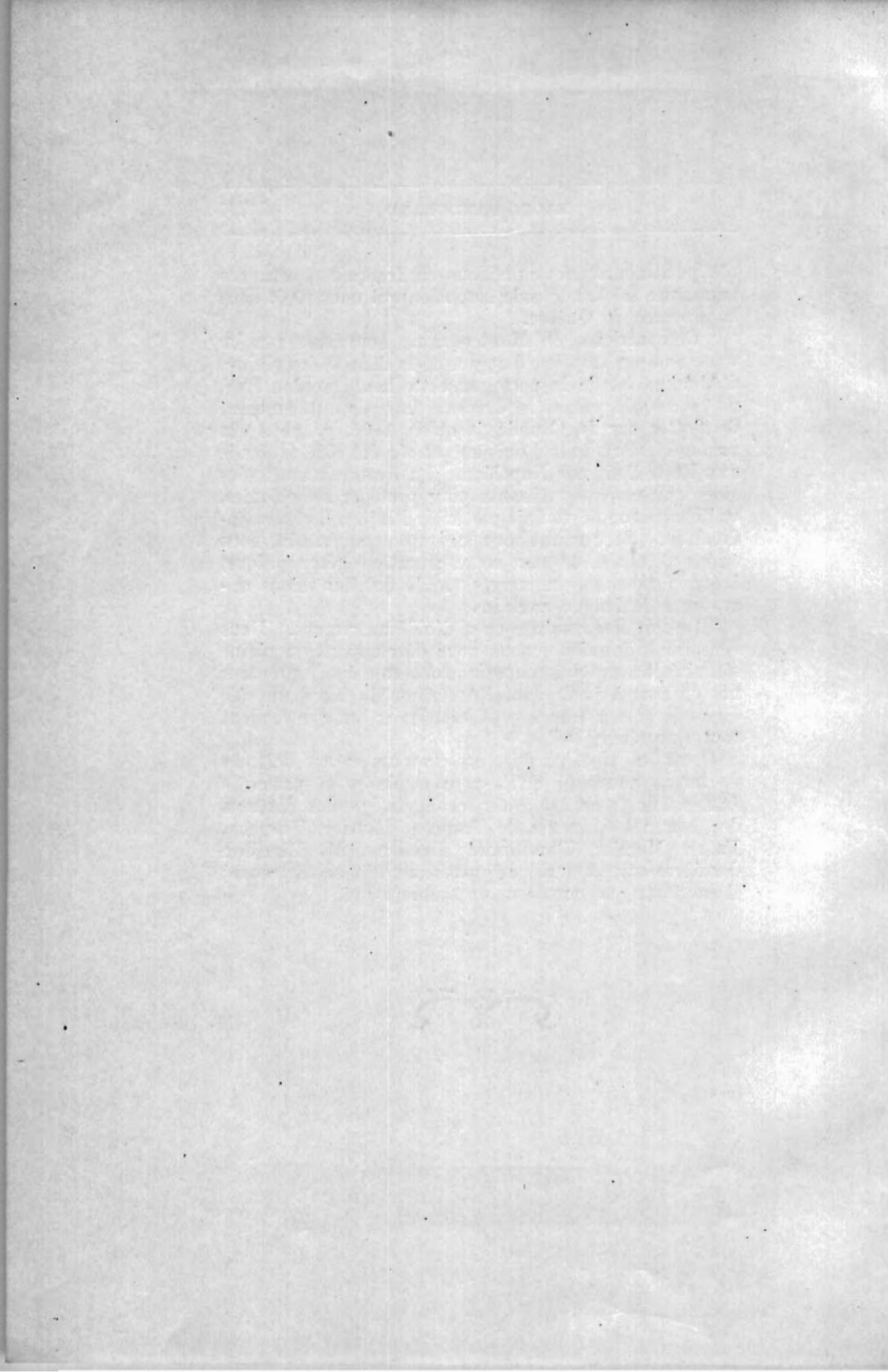
nos parlements; nous plaidons en français devant nos tribunaux et c'est le code Napoléon qui nous régit dans la province de Québec.

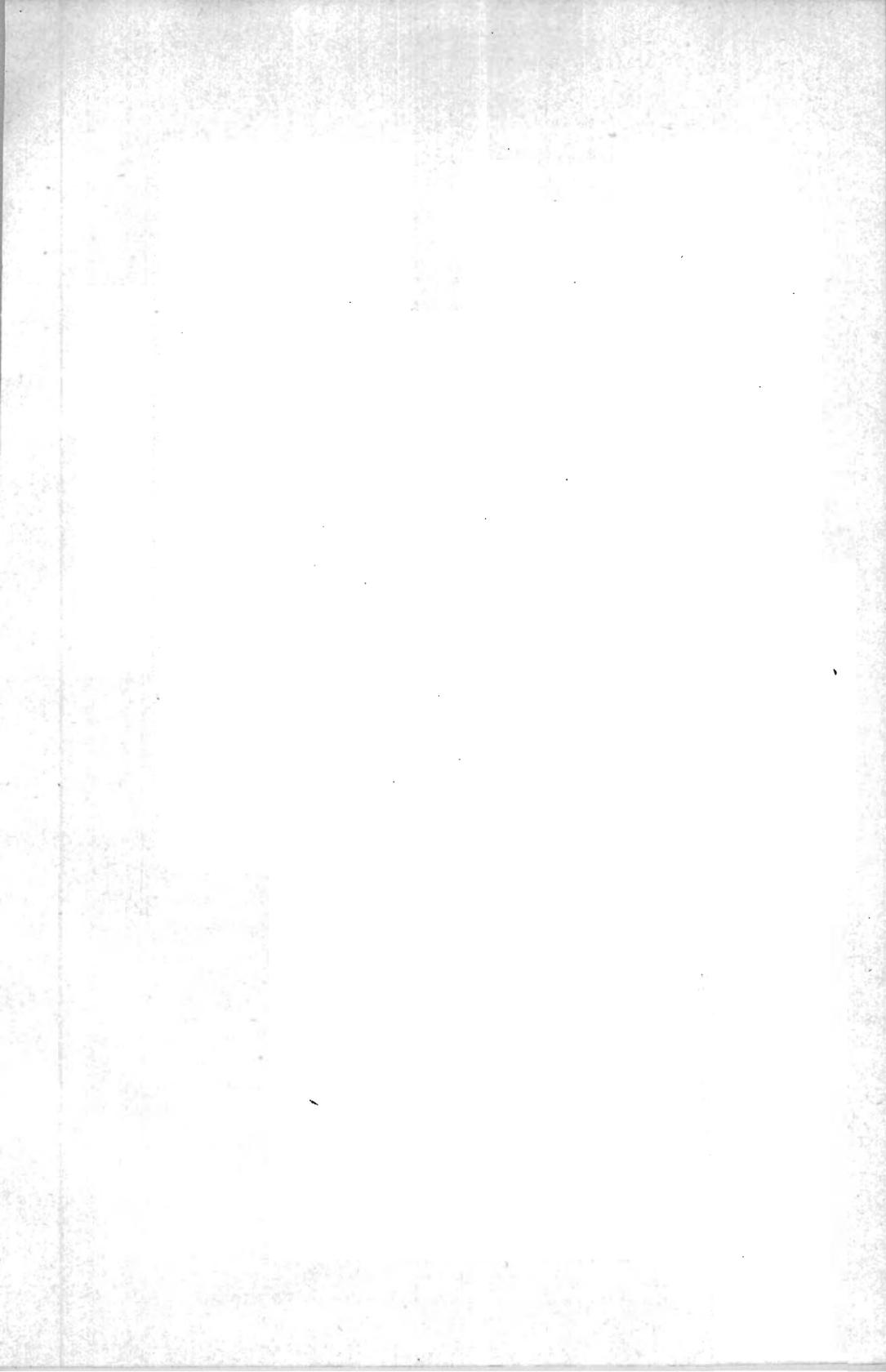
“Compatriotes de Montcalm, ne nourrissez pas en votre âme un trop lourd regret de la défaite des plaines d'Abraham et de la perte, en cette heure douloureuse, de la colonie, car si le drapeau français eût continué de flotter sur le Canada jusqu'en 1805, ce pays eût partagé le sort de la Louisiane et eût été cédé avec elle aux États-Unis par Napoléon. La France n'avait plus alors une marine suffisante pour protéger ses colonies, et l'Empereur ne voulait pas subir l'injure de leur confiscation. En passant sous le drapeau américain, nous étions destinés, de par notre situation géographique, à être fatalement submergés par le flot des colons migrants de langue anglaise.

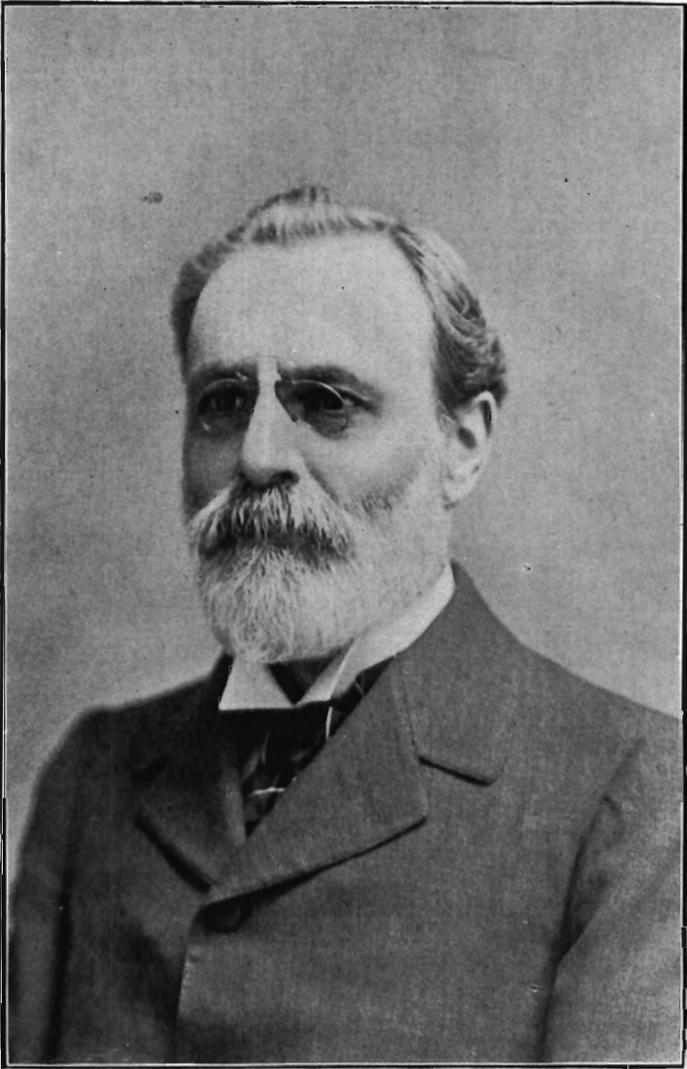
“Le sort des combats en a décidé autrement. Dans l'empire britannique, nous nous développons en pleine sécurité et notre préoccupation constante est de préparer nos enfants à jouer dans l'Amérique du Nord un rôle digne de la race française. C'est vers ce but que tendent toutes nos énergies.”

Il est bon que, parfois, nos orateurs et nos hommes de lettres prouvent qu'ils peuvent écrire et parler le français de façon à mériter les éloges les plus flatteurs des hommes éminents de France. Laurier, Turgeon, Fabre, Mercier, Dandurand, Lemieux, M. Bisailon dernièrement, et quelques autres ont fait cette preuve; il est juste que nous leur en sachions gré.









F.-L. BEIQUE

F.-L. BEIQUE**(1910)**

L'un des hommes les plus estimables que j'aie connus est le sénateur Béique. Il faut le connaître intimement pour l'apprécier à sa juste valeur. Froid, réservé, peu communicatif, sévère pour les autres comme pour lui-même, tout entier à ses travaux et à ses affaires, riche mais économe, croyant que le temps donné aux amusements du monde est du temps perdu, incapable de faire violence à ses opinions ou à ses sentiments pour se rendre populaire, il est peu connu en dehors d'un petit cercle d'amis. J'ai connu peu d'hommes plus sages, plus pondérés, doués d'un esprit plus solide, d'un jugement plus sûr, d'un caractère plus loyal, plus sincèrement patriotes et religieux, plus dévoués aux intérêts de la société, au progrès, à l'avenir de leur nationalité. Dédaignant l'intrigue et la flatterie, trop fier pour courtiser le pouvoir ou le peuple, il ne doit qu'à son mérite, à son jugement, à son travail, à un travail constant et opiniâtre, les succès qu'il a obtenus. Il trouve dans la satisfaction du devoir accompli un mobile puissant qui lui permet d'entreprendre et d'accomplir les tâches les plus ardues. Pour ses amis, pour sa famille, pour sa nationalité, pour une cause bonne et juste, il est dévoué, généreux au besoin, et il déploie une activité, une énergie et un désintéressement que rien ne lasse, ni ne rebute. Je pourrais en donner des exemples nombreux. En voici un qui mérite d'être connu.

Un jour — c'était en 1894 — je me demandais à qui je pourrais bien m'adresser pour aider les fondateurs du Monument National à soutenir et à compléter leur

œuvre, à l'asseoir sur des bases solides. Il nous fallait un homme de loi doublé d'un homme d'affaires, un homme dont l'opinion et le crédit avaient une valeur courante. Je pensai à Béïque et j'en parlai à quelques-uns de mes collègues, qui me dirent, en riant, qu'un des hommes les plus occupés de Montréal ne consentirait pas à nous donner une parcelle du temps et du soin que réclamaient ses affaires.

— Eh bien ! je vais essayer, dis-je, de le convaincre, et vous serez peut-être surpris.

De fait, j'allai voir M. Béïque et je lui tins ce langage :

— Trouvez-vous juste, Monsieur Béïque, que ce soient toujours les mêmes qui se sacrifient pour les bonnes causes ?

— Pourquoi cette question ?

— Parce que nous sommes, depuis des années, une poignée d'hommes qui nous dépensons, nous sacrifions pour une bonne œuvre, une œuvre éminemment nationale, et personne ne songe à nous aider ; on semble croire que c'est pour nous et non pas pour notre nationalité que nous travaillons.

— Vous avez bien du mérite, me dit M. Béïque, et vous avez raison de dire qu'il n'est pas juste que ce soient toujours les mêmes qui se sacrifient pour l'œuvre nationale que vous poursuivez.

— Pourquoi, alors, ne venez-vous pas avec nous travailler au succès de cette œuvre ?

— Parce qu'on ne me l'a jamais demandé.

— Eh bien, je vous le demande.

— Très bien, j'accepte.

Lorsque je rendis compte à mes collègues de mon entrevue avec M. Béïque, ils me crurent à demi, et ne furent convaincus que lorsqu'ils le virent arriver au milieu d'eux comme membre du bureau de direction.

Deux ans plus tard, M. Béïque était nommé président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, et jamais président ne fut plus zélé, plus dévoué, plus utile. On ne

peut se faire une idée de la peine qu'il s'est donnée pour assurer l'avenir du Monument National, pour mettre l'Association Saint-Jean-Baptiste en état d'accomplir des œuvres sérieuses et pratiques. Et depuis qu'il a cessé d'être président, il a continué d'assister aux séances du bureau de l'Association, de s'intéresser vivement au sort de la Caisse Nationale d'Economie et à tous les projets destinés à faire de la Société Saint-Jean-Baptiste un élément puissant de force morale et de conservation nationale. Et passant des paroles à l'exemple, voulant assurer d'une manière définitive l'avenir du Monument National, il offrit de souscrire une somme de \$25,000 pour aider à le libérer de la dette qui l'accable et lui permettre de consacrer tous ses revenus aux œuvres patriotiques que ses fondateurs avaient en vue.

Une rafale de nationalisme a privé l'Association des services précieux de M. Béique et des heureux résultats des démarches qu'il avait entreprises pour donner effet à son offre généreuse.

C'est une erreur et une ingratitude déplorables. Ils sont rares ceux qui croient, comme M. Béique, que le patriotisme ne doit pas se contenter de brillantes manifestations, mais qu'il doit inspirer des actes de dévouement et de sacrifice.

L'Association Saint-Jean-Baptiste ne devra jamais oublier de placer M. Béique au premier rang de ceux qui ont le plus contribué à son progrès, à sa prospérité.

Appelé par le gouvernement Laurier à siéger au Sénat, il devint, en peu de temps, l'une des autorités, des lumières légales de ce corps important. Il n'est personne dont l'opinion, en matière de législation, ait plus de poids. Personne n'est plus écouté, car il ne parle jamais pour ne rien dire. Ses discours se distinguent par une argumentation serrée, vigoureuse et lucide, par une connaissance approfondie de tous les sujets qu'il traite. Peu de projets de loi traversent le

Sénat sans être arrêtés au passage par le sénateur Béique pour subir des modifications importantes, des rognures ou des additions judicieuses.

“ Il ne reste plus que la prière au Seigneur qu'il n'ait pas amendée ”, disait un sénateur.

Il fait honneur à la province de Québec dans le Sénat par son travail, sa droiture, son talent de jurisconsulte et sa conduite exemplaire.

L'un des esprits dirigeants les plus sages du parti libéral, membre et président de plusieurs institutions financières, ses conseils sont partout recherchés et suivis. Il excelle à disséquer un texte de loi, à jeter de la lumière dans les matières les plus obscures, à trouver la solution des questions les plus compliquées, à rédiger une résolution, un rapport qui rende bien la pensée d'une assemblée, d'un bureau de direction.

C'est un homme de jugement et de devoir, consciencieux et droit, animé de motifs élevés, moral et religieux, à l'esprit robuste, large, libéral et indépendant, ayant le courage de ses convictions et préférant à la popularité le respect de soi-même, le souci de sa dignité.

Il a pour compagne une femme de cœur et de talent, une patriote; il est le père d'une nombreuse famille, de sept garçons intelligents et laborieux; il est aussi bon mari et père de famille que bon citoyen. Il a été pendant plusieurs années l'associé de sir Louis Jetté qui l'a toujours tenu en haute estime.

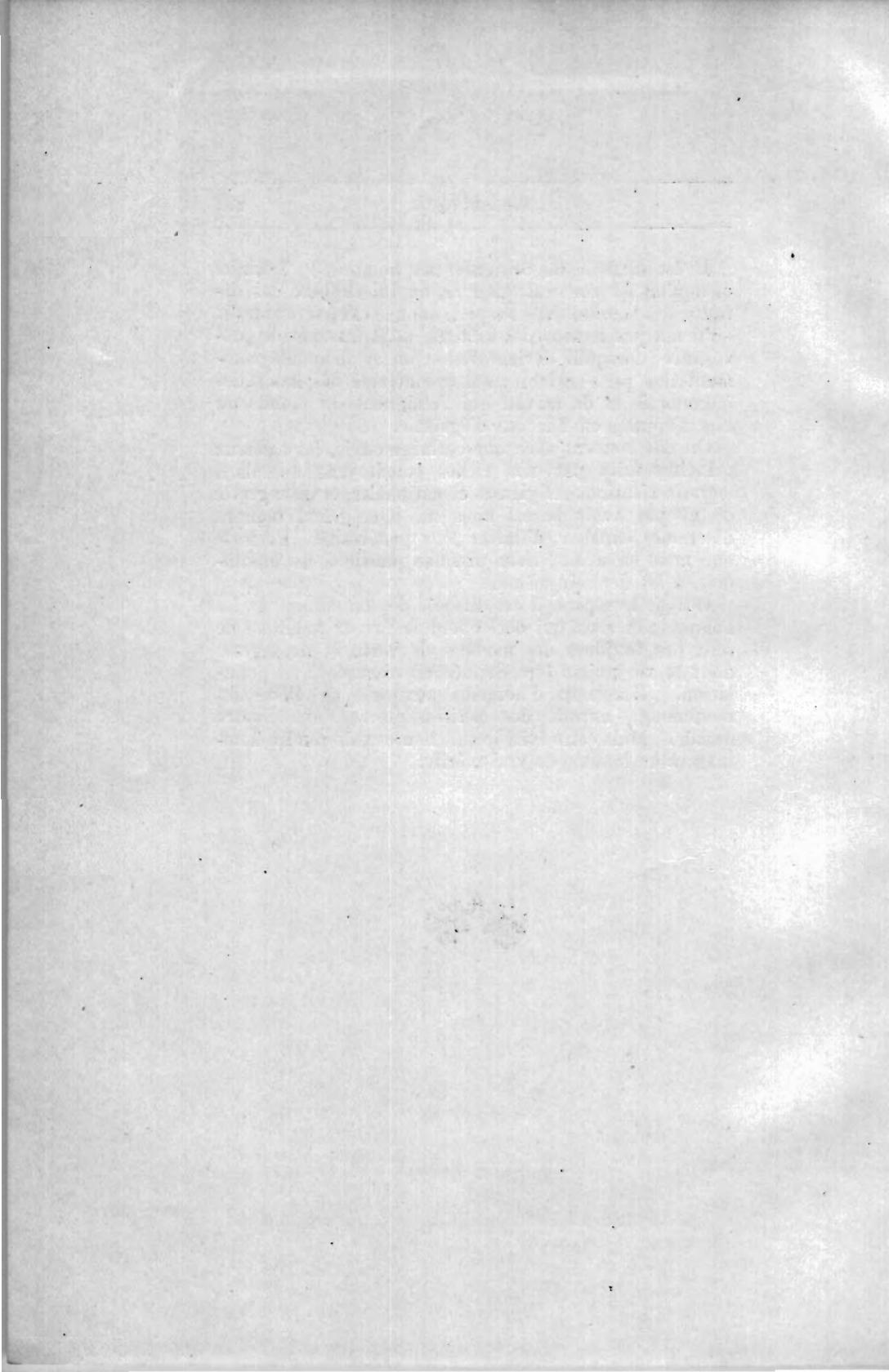
Je fus surpris, lorsque je le connus intimement, de le trouver si estimable, si parfait, beaucoup plus parfait, plus utile, plus capable que des hommes qui ont su se rendre plus populaires par des attentions, des manifestations d'amitié, de dévouement ou de générosité, par une foule de petits moyens auxquels il ne songe aucunement. Ennemi du faste et de l'ostentation, habitué à pratiquer l'économie, à vivre simplement et modestement, à se priver de choses que le monde estime et recherche, on lui suppose des motifs et des sentiments qui ne sont pas les siens.

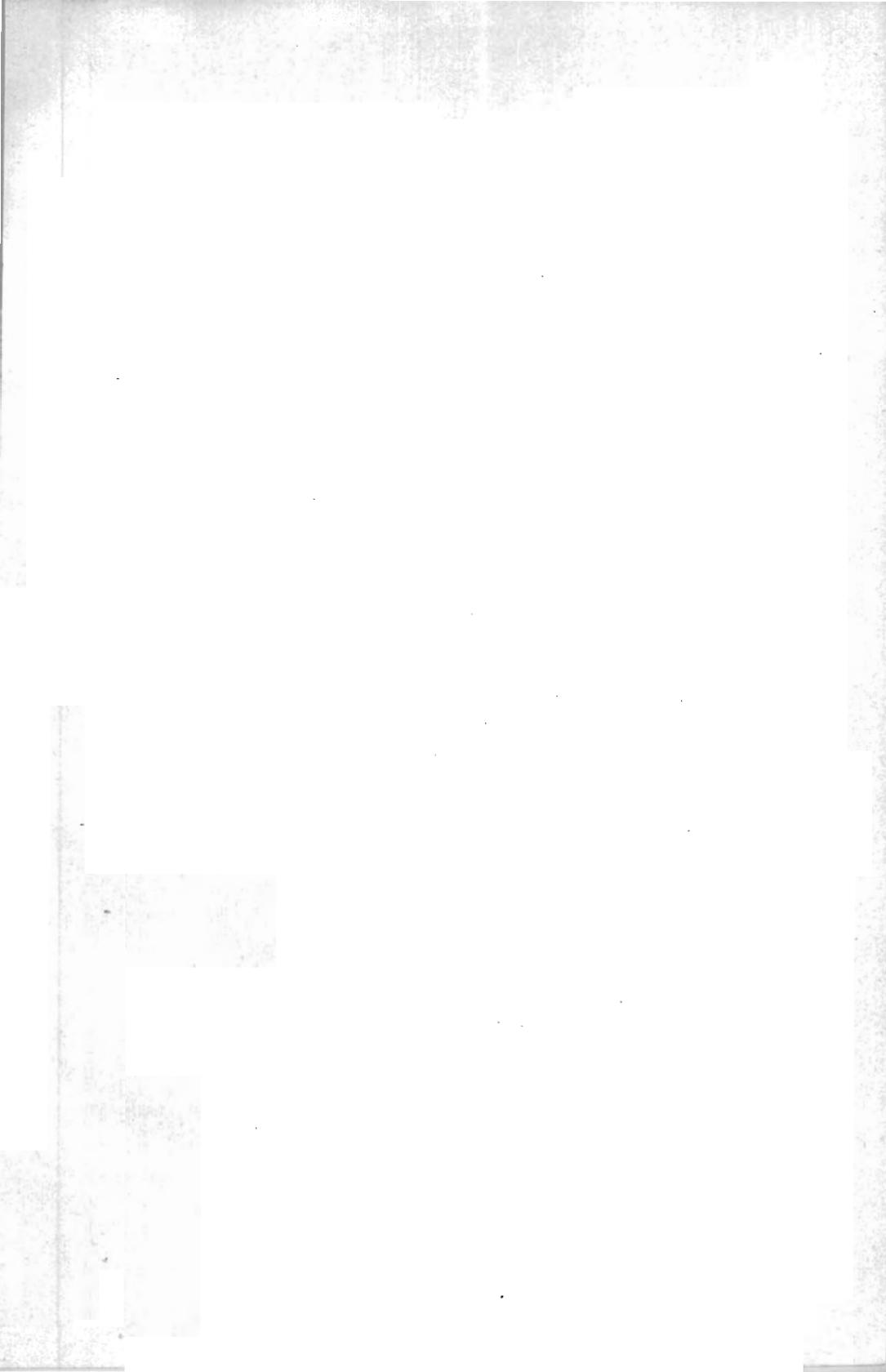
Il est difficile de contenter les hommes ! Lorsque quelqu'un en vue reste pauvre, on lui suppose des défauts, des lacunes dans l'esprit, dans le caractère ; on dit qu'il n'a pas le sens des affaires, qu'il manque de prévoyance ; lorsqu'il devient riche, on se demande comment il a pu s'enrichir ; s'il a contracté des habitudes d'économie et de travail qui l'éloignent du monde où l'on s'amuse, on l'accuse d'égoïsme.

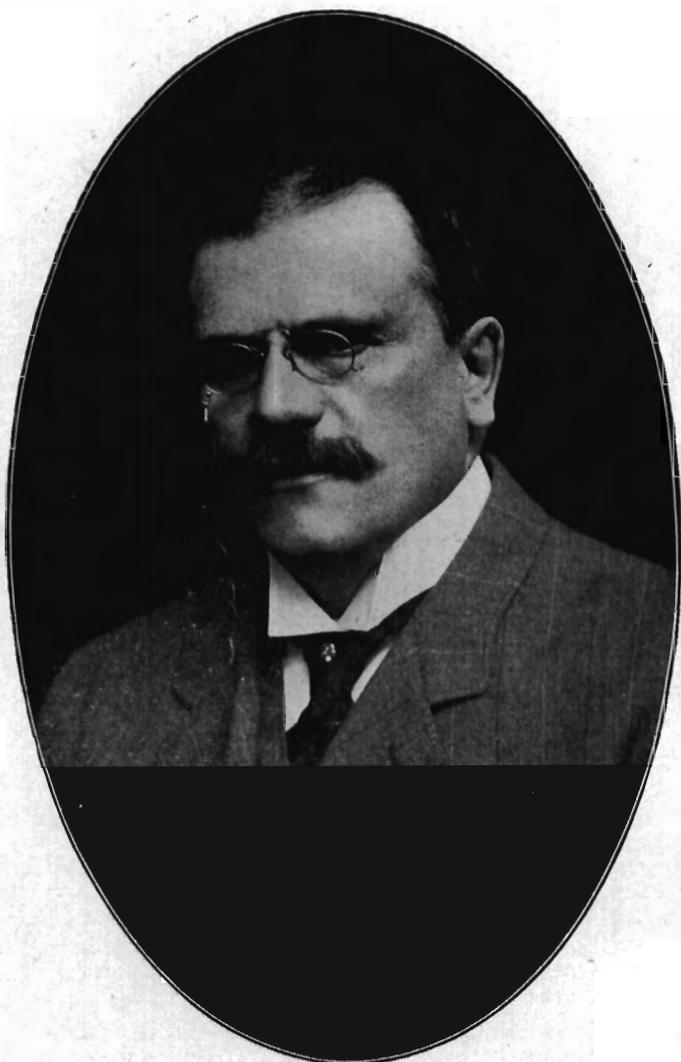
On cite souvent avec une certaine envie, les cadeaux princiers faits par nos riches concitoyens anglais à leurs institutions religieuses et nationales, et on regrette de ne pas avoir parmi nous un plus grand nombre d'hommes capables d'imiter leur générosité. Et lorsque nous en avons, nous prenons plaisir à les amoindrir, à les démolir même.

Oui, je le répète, il est difficile de contenter tous les hommes ; et ceux qui obtiennent la faveur publique ne sont pas toujours des modèles de vertu et de sagesse dont la vie puisse être donnée en exemple à la population. Beaucoup d'hommes auxquels on élève des monuments auront des petites places dans l'autre monde. Mais cette fois, je suis heureux de rendre hommage à un homme de vrai mérite.









LOUIS-PHILIPPE BRODEUR

LOUIS-PHILIPPE BRODEUR**(1910)**

Encore une carrière bien remplie, une vie utile, honorable et laborieuse ; encore un exemple frappant de ce que peut faire l'amour du travail et le sentiment du devoir unis à un esprit droit, à un jugement sain, à une conscience éclairée.

Louis-Philippe Brodeur est un doux, ainsi que le démontre le sourire bienveillant qui erre constamment sur ses lèvres, mais un doux énergique, obstiné même dans ses idées, dans ses opinions, comme on peut le deviner par la fermeté de son regard. Il est de haute taille, de forte stature et paraît plus vigoureux qu'il ne l'est ; l'état de sa santé inquiétait ses amis, il y a quelque temps, et menaçait d'interrompre le cours de sa brillante carrière.

Il est né à Belœil, sur les bords de l'historique et poétique rivière Richelieu, près des lieux renommés où son grand-père se faisait tuer en 1837 en se battant pour la liberté de son pays. Il a grandi dans une atmosphère imprégnée de souvenirs héroïques et de libéralisme. Aussi lorsqu'il quitta le collège pour aller à Montréal étudier le droit, il se dirigea naturellement vers le bureau de celui qui alors jetait tant d'éclat sur le parti libéral de la province de Québec : Honoré Mercier.

Il était bien pauvre alors et réussit à se faire recevoir avocat à force d'économie et de privations. Admis au Barreau il forma une société avec Edmond Lareau, un fort et un laborieux comme lui, mort trop jeune, hélas ! au milieu des espérances que faisaient naître ses talents et ses vertus.

Deux hommes si fortement trempés, si probes et si

laborieux ne pouvaient manquer de se faire une clientèle.

A la mort de ce pauvre Lareau, Brodeur devint l'associé de Raoul Dandurand, tant il est vrai que qui se ressemble se rassemble. Ils se ressemblaient par la force de leurs convictions libérales et leur désir commun de se faire une position honorable dans leur profession et la politique; mais ils différaient par le caractère, car Brodeur n'avait pas la chaleur, la vivacité, l'impétuosité de son confrère, il était plus froid, plus calme, moins démonstratif, quoique, peut-être, plus hardi, plus entreprenant, une fois son parti pris.

Brodeur ne tarda pas à se faire remarquer au barreau par la méthode et la vigueur de ses plaidoiries qu'il bourrait d'autorités et de citations, et par la plausibilité de ses raisonnements. Il n'avait pas la parole littéraire et le langage verni de Dandurand, mais, devant les tribunaux comme devant le peuple, il faisait bonne figure et obtenait des succès. Pour lui comme pour plusieurs de nos hommes publics, la lutte pour la vie, pour le pain quotidien, a été trop âpre, trop absorbante pour leur permettre de faire des études littéraires considérables. C'est encore assez étonnant qu'ils puissent s'exprimer d'une façon si convenable en français ou en anglais.

Nos deux avocats ne se contentaient pas d'exercer leur profession, ils péroraient dans les clubs et les assemblées populaires et se faisaient connaître comme deux des plus forts jouteurs du parti libéral. Aussi, en 1891, les électeurs du comté de Rouville jetaient les yeux sur Brodeur et l'élevaient à la Chambre des Communes. A la Chambre comme au barreau il a fait son chemin en suivant la ligne droite, modestement, dignement, sans chercher à s'imposer, sans casser les vitres, en travaillant, en s'efforçant de se rendre utile et de mériter la confiance de ses collègues et du public. Appelé, en 1904, au fauteuil présidentiel de la Chambre, il se distingua par son urbanité, son impartialité et sa connaissance

de la procédure et des règles parlementaires, par une patience et une bonne humeur inaltérables. Devenu ministre de la marine à la mort de Raymond Préfontaine, à la tête d'un département plus ou moins délabré, en butte à la critique la plus acerbe, il a fait preuve d'une endurance admirable et tenu tête aux orages les plus violents alors que sa santé affaiblie lui commandait le calme et le repos.

Chargé avec M. Fielding d'aller en France négocier un traité de commerce, il s'acquitta heureusement de cette délicate mission. En 1909, une mission encore plus difficile lui était imposée ; il allait avec sir Frederick Borden en Angleterre pour discuter l'épineuse question de nos relations avec l'Angleterre et de notre coopération aux guerres de l'Empire, et réussissait à faire accepter par les autorités impériales l'établissement d'une marine canadienne. Le temps n'est pas encore venu de révéler toutes les négociations et les discussions qui eurent lieu à ce sujet, de faire connaître toutes les difficultés, toutes les résistances que les délégués canadiens eurent à surmonter. Mais qu'il suffise de dire qu'ils ont fait leur devoir envers le Canada et que l'histoire leur rendra justice. Au milieu des tempêtes soulevées autour de cette question, Brodeur a comme toujours conservé son sang-froid et fait bonne contenance en face des attaques les plus furibondes.

Le premier rendu à son bureau, le dernier à le quitter, renseigné sur toutes les affaires de son département, répondant à toutes les demandes, obligeant envers tous ceux qui s'adressent à lui, inattaquable dans sa vie privée ou publique, il commande le respect de ses adversaires comme de ses amis.

Eh bien ! un homme qui a pu être et faire tout cela n'est pas le premier venu ; il peut avoir des côtés faibles, commettre des erreurs, faire des mécontents, susciter des jalousies, mais il mérite le respect de ses concitoyens. Formé à l'école des Dorion et des Joly, il a marché sur leurs traces, mis en pratique leurs prin-

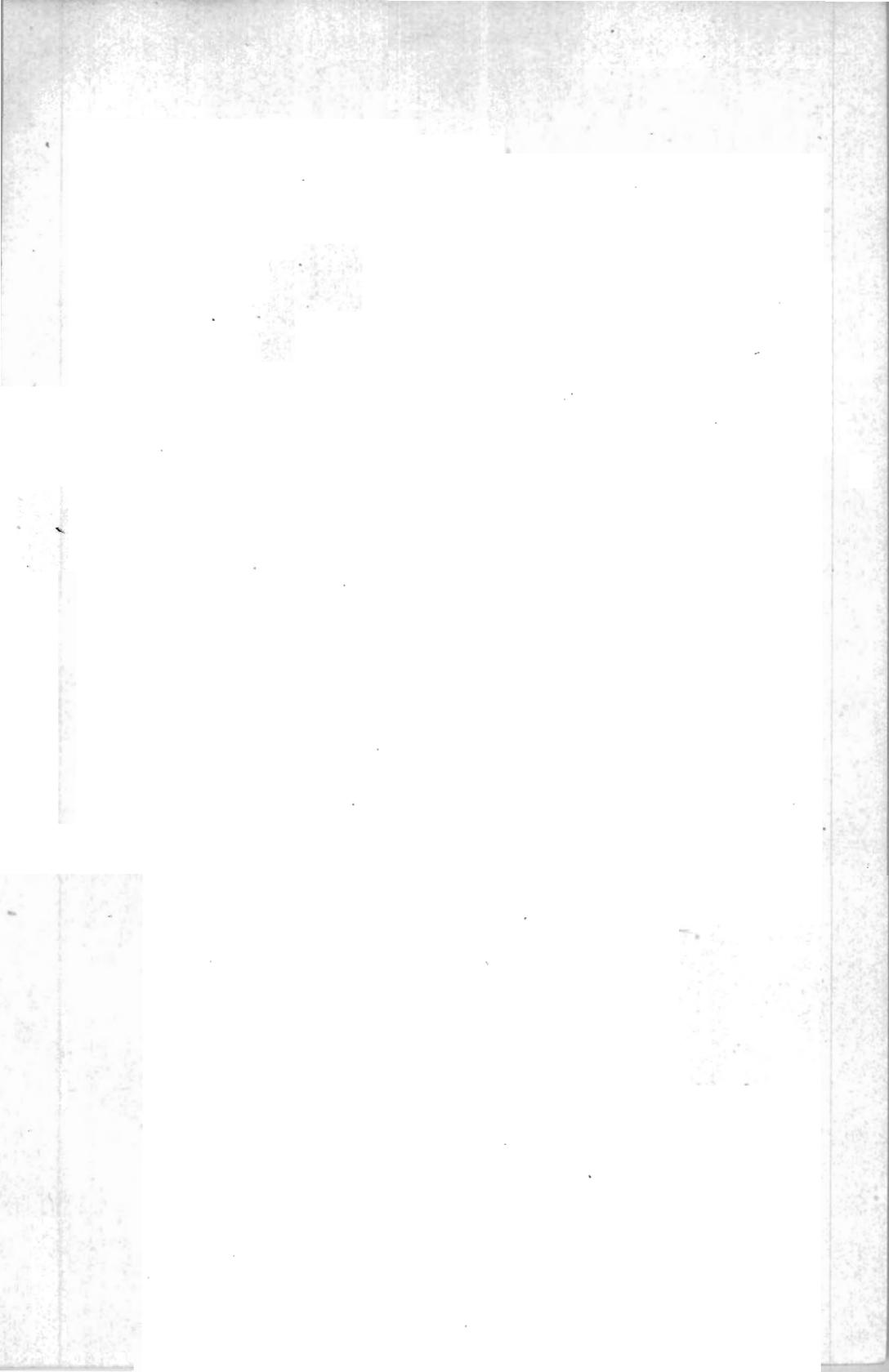
cipes de probité publique et conservé, au milieu des tentations les plus séduisantes, sa réputation d'honnête homme. Les hommes de cette trempe ne sont pas si communs qu'on doive désirer les voir sortir de la politique. Mais si sa santé le lui commande, il en sortira, le front haut, pour aller dans la magistrature continuer d'honorer un nom dont sa famille aura raison d'être fière.

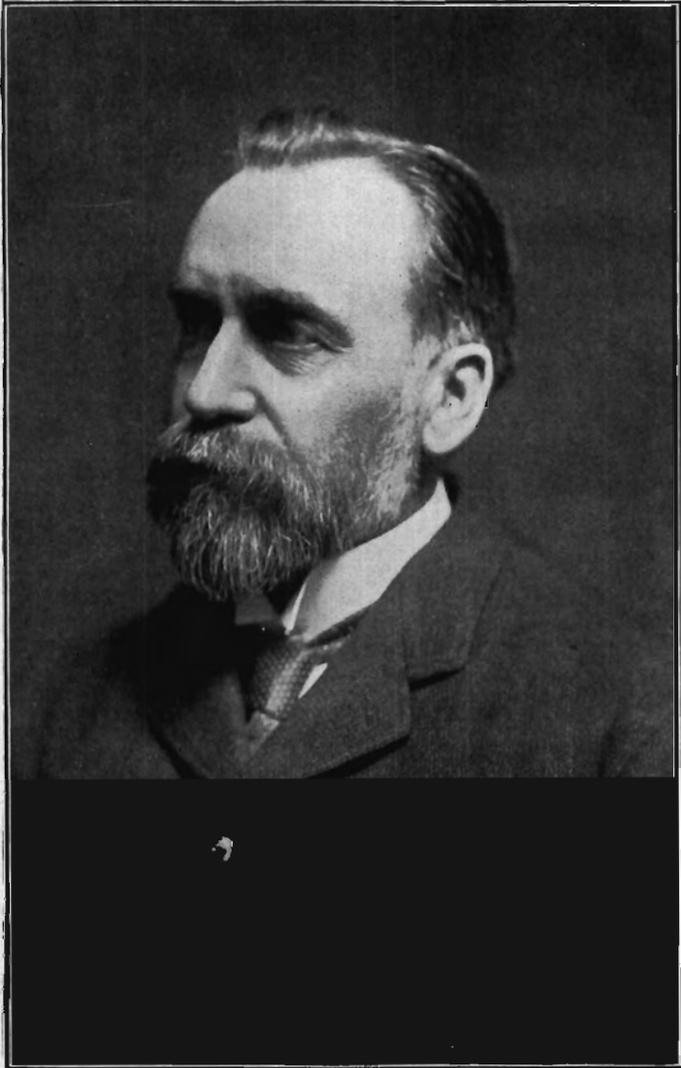
Pour justifier ce que j'ai dit de son caractère, je me permettrai de commettre une indiscretion. Lorsque, vu l'état de sa santé, il fut question de le nommer juge en chef de la Cour d'appel, il dit à qui de droit: " Non, je ne veux pas être juge en chef, d'autres ont plus de droit que moi à cette grande position. "

Ils sont assez rares les hommes politiques, même les juges, qui pèchent par cet excès de modestie et de désintéressement.

Des hommes comme M. Brodeur, dont les vertus publiques et privées sont indéniables, nous font du bien à Ottawa; ils nous font respecter et augmentent notre acquêt national. Ceux qui les critiquent avec tant d'acharnement feraient bien de les imiter sous plus d'un rapport; mais ils s'attirent eux-mêmes des critiques exagérées. La loi du talion a disparu des lois, mais elle existe encore dans nos mœurs publiques et privées.







HORMISDAS LAPORTE

HORMISDAS LAPORTE**(1910)**

Désirant faire connaître autant que possible les hommes dont la vie est bonne et utile à la société, j'ai cru que je ne pouvais passer sous silence M. Hormisdas Laporte.

Si le soldat parvenu aux grades les plus hauts de l'armée a tant de mérite, le citoyen qui, parti du bas de l'échelle sociale, s'élève par la vertu et le travail aux positions les plus honorables, n'a pas moins droit à nos hommages.

Vers l'an 1868, un jeune garçon, fils d'un homme pauvre, bien pauvre, venait du Sault-au-Récollet à Montréal pour gagner sa vie. Il entra dans une usine métallurgique. Il fabriquait des clous. L'ouvrage était dur, grossier même, et le milieu peu convenable pour un jeune homme dont les sentiments étaient délicats. Mais il avait du cœur et du courage, et il fallait aider le père à gagner le pain de la famille.

Il ne tarda pas à constater qu'il pouvait aspirer à autre chose; et, comme il n'avait pour toute instruction que ce qu'il avait pu apprendre pendant six mois d'école, il se mit à étudier, le soir, au lieu de s'amuser comme tant d'autres; il prit des leçons privées et apprit à lire, à écrire et à compter.

En 1870 il laissait les clous pour les épices, ouvrait, peu de temps après, un petit magasin d'épicerie, avec un capital de \$85, et fondait, en 1881, la célèbre maison de commerce Laporte, Martin et Cie où il introduisit avec succès le système de la participation, en donnant à tous les principaux employés une part des profits de

l'établissement. C'est le système préconisé en France par des socialistes chrétiens et adopté par des grandes maisons de commerce ou d'industrie.

Le jeune fabricant de clous a joliment fait son chemin. Il est devenu président de la Chambre de Commerce, de l'Alliance Nationale, de l'Association Saint-Jean-Baptiste, de l'Association du Bon Gouvernement, commissaire du port, directeur de banques et de compagnies importantes, et enfin maire de Montréal.

Ceux qui le voyaient sortir de l'usine, il y a quarante ans, les mains et le visage noircis par la fumée, ne s'imaginaient pas voir le futur maire de Montréal. Mais on peut être maire de son village ou de sa ville par accident, sans titre spécial. Ce n'est pas le cas de M. Laporte. Il a été plus que maire, il a été un citoyen honnête et utile, il a donné l'exemple des vertus publiques et privées, il a donné des preuves tangibles de patriotisme et de civisme. Il a été l'un des fondateurs de la Chambre de Commerce, de l'Alliance Nationale et d'autres associations de bienfaisance et de charité, d'œuvres nationales et religieuses. Il a joué dans notre monde municipal un rôle considérable et pris part à des mouvements de réforme importants. Avec le sénateur Dandurand et quelques autres citoyens il a fait, en faveur de la réduction du nombre des échevins et de l'établissement d'un Bureau de Contrôle, une campagne dont le succès a été éclatant. L'élection par le peuple, pour quatre ans, d'un bureau de contrôle dans une ville comme Montréal est pleine de dangers ; mais c'était, dans les circonstances, le système qui paraissait le plus facile à faire accepter par toutes les classes de la société, celui qui devait répondre à l'expression la plus énergique de la volonté bien arrêtée du peuple d'avoir un changement radical dans l'administration de ses affaires municipales. Espérons que les résultats de cette innovation justifieront les espérances de ceux qui se sont donné tant de peine pour la faire accepter.

Quoi qu'il en soit, il fallait du courage pour entreprendre un pareil travail, pour arborer l'étendard de la réforme et se jeter dans la mêlée, pour secouer la torpeur publique.

A quoi donc le jeune garçon du Sault-au-Récollet aux six mois d'école, doit-il ses succès étonnants ?

A un jugement sain, à un esprit d'observation et d'assimilation remarquable, à un travail opiniâtre, à un zèle ardent pour le bien public, à un civisme éclairé, à une probité qui n'exclut pas une diplomatie et un tact peu ordinaires, au désir sincère d'être utile, de faire du bien, à un sang-froid qui lui permet de maîtriser ses sentiments et ses pensées, à une volonté persévérante. Ajoutons à cela un extérieur avantageux, une physionomie et des manières modestes mais agréables, une parole pleine de bon sens, un grand fonds de justice et de bienveillance avec une volonté énergique, et on aura le secret de ses succès. Il a le talent de faire son devoir et de dire ce qu'il pense sans offenser personne inutilement.

On se demande où et comment il a appris l'art si difficile de gouverner et de convaincre les hommes ? En suppléant à l'instruction qui lui manquait par l'observation, l'étude et la lecture, une bonne et fortifiante lecture, en ne manquant jamais l'occasion de s'instruire, de se renseigner, de développer ses dons naturels afin d'obtenir l'estime de ses concitoyens et de pouvoir leur être utile. Il a une ambition de bon aloi jointe à un désintéressement et un patriotisme incontestables. Voyez donc comme il sait se faire pardonner ses sentiments religieux et patriotiques; qu'il ne cache pas pourtant, par ses concitoyens anglais et protestants qui marchent à sa suite et l'acceptent comme leur chef et leur guide dans les matières municipales.

Il est regrettable que le commerce et l'industrie ne nous fournissent pas plus d'hommes de ce calibre, d'hommes aussi représentatifs pour nos chambres législatives et nos conseils municipaux. Notre influence so-

ciale et nationale en aurait grand besoin. Dans les professions libérales, dans la politique, les lettres et les beaux-arts, nous avons des hommes qui nous font grandement honneur. Ce qu'il nous faut maintenant, ce sont des marchands, des industriels, des hommes d'affaires instruits comme les Anglais en ont au Sénat, à la Chambre des Communes, partout. Espérons que nos écoles polytechniques, industrielles et commerciales nous les donneront, ces hommes utiles et nécessaires.

Mais il faudra que ces écoles leur donnent, outre l'instruction, le désir de continuer à travailler, à s'instruire, à développer leurs connaissances et leurs aptitudes afin de devenir des citoyens utiles et influents, capables de représenter avec honneur leurs compatriotes et de protéger leurs intérêts. Il faudra qu'ils imitent sous ce rapport M. Laporte et, à son exemple, qu'ils s'intéressent à la chose publique, au progrès et à la prospérité de leur ville, de leur pays.

Avec de l'instruction, de l'esprit public et de l'intelligence un marchand, un homme d'affaires peut arriver facilement aux positions les plus élevées. Quand on constate ce que M. Laporte a été, on se demande ce qu'il serait devenu avec une instruction plus complète, avec les connaissances qu'il aurait acquises dans un collège ou au moins dans une école commerciale et industrielle, dans une école de hautes études. On dit quelquefois qu'il y a, dans nos chambres législatives, trop d'avocats et d'hommes appartenant aux professions libérales; mais où prendre des hommes capables comme eux de parler, de discuter les grands intérêts du pays, de nous représenter avec honneur? Quels sont ceux, en dehors des professions libérales, qui, depuis l'existence du Parlement, ont joué un rôle marquant et utile dans nos législatures?

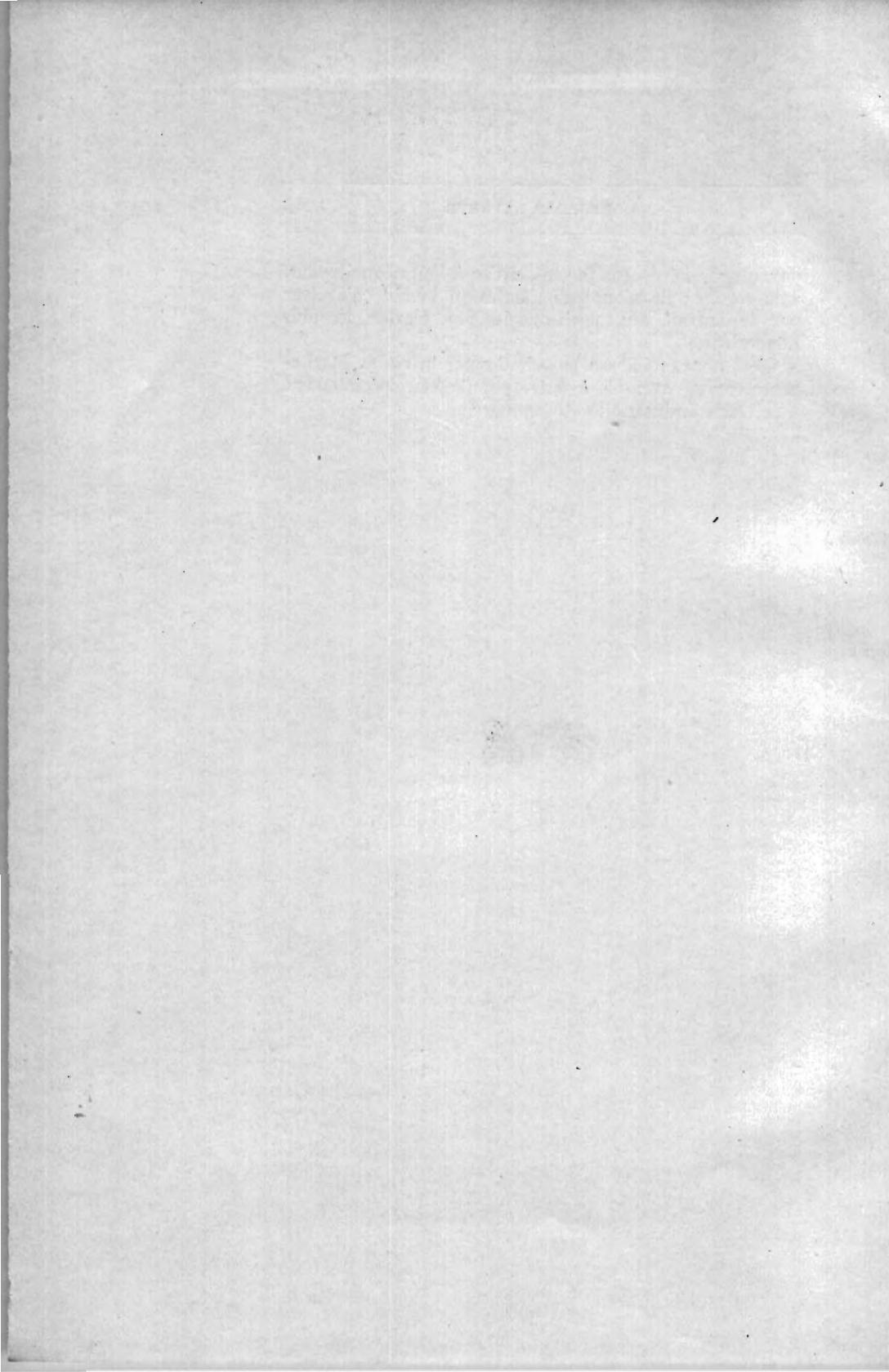
Ils sont rares — *rari nantes*.

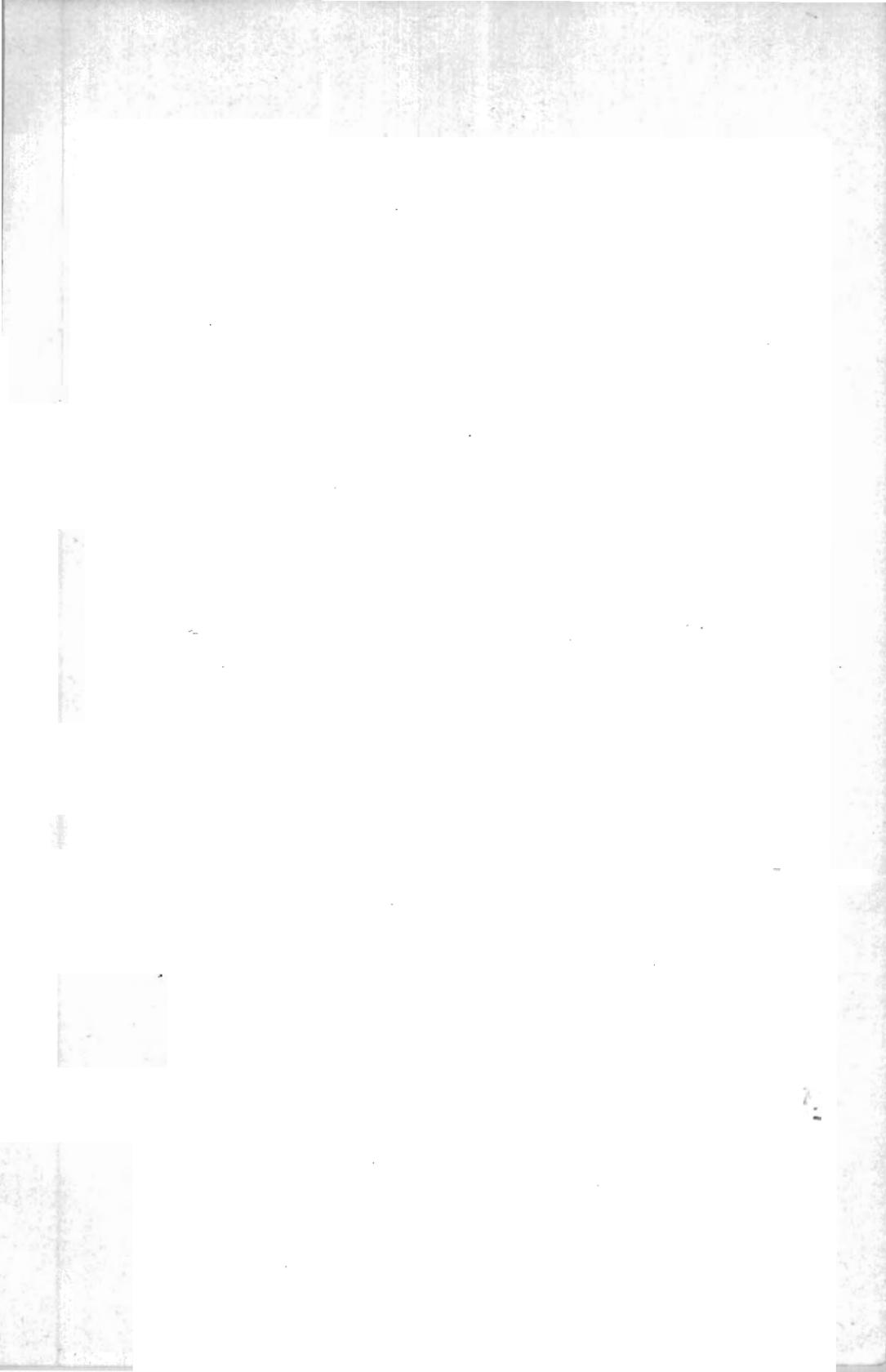
Pourtant ils sont nombreux ceux qui, dans le commerce et l'industrie, ont plus d'instruction que M. Laporte. Mais ils n'ont pas son ferme désir de s'instruire

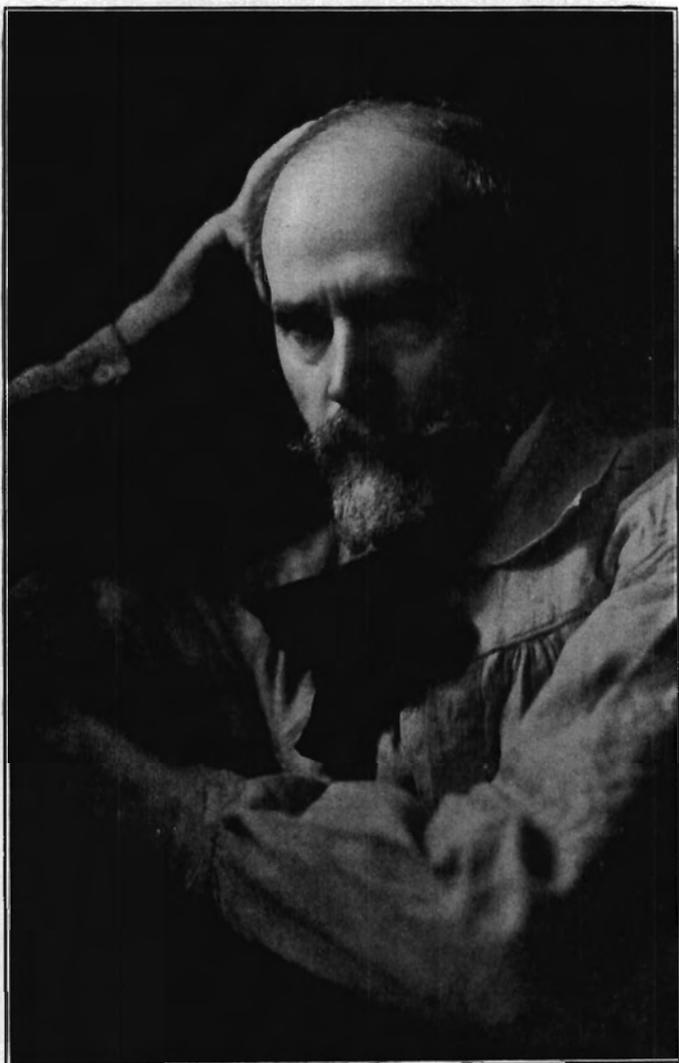
davantage, d'être, comme lui, utiles à leurs concitoyens, à la société; ils n'ont pas l'ambition louable d'arriver par le travail aux positions les plus élevées, les plus honorables.

C'est pourquoi il est bon de donner la vie de M. Laporte comme exemple à notre population, spécialement à la classe industrielle et commerciale.









PHILIPPE HEBERT

LOUIS-PHILIPPE HEBERT**(1910)**

En 1869, il y avait à Rome, dans le fameux corps des zouaves canadiens, un jeune soldat de dix-neuf ans, un peu pâle et mince, mais de taille au-dessus de la moyenne et de bonne tenue, qui avait plutôt l'air modeste et rêveur d'un artiste ou d'un poète que d'un guerrier. Il remplissait fidèlement ses devoirs de soldat et se soumettait de bonne grâce aux rigueurs de la discipline militaire, mais il avait l'esprit ailleurs. La Rome artistique l'intéressait plus que la Rome guerrière, les arts de la paix et les chefs-d'œuvre des grands artistes avaient plus de charme à ses yeux que les champs de bataille. Aussi, il occupait les loisirs que lui laissait le service militaire à visiter les musées, les églises et les monuments de la Ville-Eternelle, à contempler les ruines glorieuses et gigantesques dont son sol est couvert. Il revenait songeur, rêveur, l'esprit absorbé par ce qu'il avait vu, et on le voyait souvent, le couteau à la main, sculptant tous les morceaux de bois qu'il trouvait, cherchant à imiter soit un bas-relief, soit le chapiteau ou la corniche d'un monument qui avait frappé son esprit. Il avait commencé jeune à jouer du couteau, ... à s'en servir pour sculpter des sauvages et des soldats de bois qui faisaient l'admiration de sa famille et des voisins.

Il s'appelait Louis-Philippe Hébert, fils de Théophile Hébert, l'un des premiers colons et défricheurs de Sainte-Sophie, dans les cantons de l'Est.

Ses ancêtres étaient acadiens, ils étaient de ce pauvre petit peuple de proscrits et de martyrs dont les mal-

heurs ont ému tous les hommes de cœur. Son trisaïeul, jeté, avec des centaines de ses compatriotes, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, se rendit à Boston où il entra au service d'un officier de l'armée américaine. Mais appartenant à une famille qui avait possédé des biens considérables, il ne voulut pas être serviteur toute sa vie. Il fit, avec un nommé Thibaudeau, le complot de désertier et d'aller au Canada rejoindre un groupe de compatriotes établi à Saint-Grégoire.

Un jour, au commencement de l'hiver, le sac au dos, et le fusil à la main, ils partirent et, pendant un mois, raquettes aux pieds, ils marchèrent, presque nuit et jour, à travers forêts, montagnes et rivières, luttant contre la faim, le froid et les loups, mangeant le gibier qu'ils tuaient sur la route, dormant à la belle étoile, souvent dans des vêtements trempés par la pluie ou à demi gelés. Enfin, exténués, pouvant à peine se tenir sur leurs pieds, ils arrivèrent au Canada et se dirigèrent vers la paroisse de St-Grégoire, en face des Trois-Rivières, sur la rive sud du Saint-Laurent, où ils trouvèrent des compatriotes, des parents qui les accueillirent avec bonheur et les aidèrent à s'établir au milieu d'eux.

Louis-Philippe naquit dans la forêt, au milieu d'une nature sauvage mais grandiose, pleine de charmes pour un esprit poétique, épris de rêverie et d'idéal. Les beautés de la nature avaient plus d'attraits pour lui que les rudes labeurs de la terre, et son père ne mit pas de temps à se convaincre qu'il n'en ferait jamais un colon, un défricheur. Comme plusieurs de nos hommes de talent, il n'eut pour se former que deux ou trois ans d'école, et une école de campagne, à cette époque, donnait une médiocre éducation. Et pourtant ses œuvres, ses écrits et son langage dénotent un esprit cultivé, une formation classique. Evidemment il a fallu qu'il travaillât beaucoup pour acquérir la rectitude et l'éclat que des études classiques donnent à l'esprit.

A l'âge de quatorze ans, il quittait l'école pour de-

venir commis, petit commis, dans un magasin de campagne, et on le vit mesurant à l'aune du coton, de la "baptiste," vendant de la mélasse et de la cassonade. En 1871, il voulut, comme tant d'autres, améliorer son sort en partant pour les Etats-Unis où il devint l'agent d'une maison qui faisait le commerce de fruits. Mais les fruits de la terre ne suffisaient pas à son bonheur, quelque chose lui disait que son esprit était fait pour produire des fruits plus précieux que les pommes et les oranges. Toujours le couteau à la main, il continuait de sculpter, de chercher à faire des objets d'art de tous les morceaux de bois qu'il trouvait. Un jour, M. Edouard Richard, ancien député de Mégantic, l'auteur d'un excellent livre sur l'Acadie, vit un buste que le jeune Hébert avait sculpté et il le trouva si bien qu'il conseilla à l'auteur de l'envoyer à une exposition qui avait lieu à Montréal, en 1873, et de s'en aller lui-même tenter la fortune dans cette ville. Hébert suivit ce conseil; son buste remporta un premier prix à l'exposition, et grâce, en grande partie, à ce succès, il put entrer dans l'atelier de M. Napoléon Bourassa qui, cumulant tous les talents, cultivait, à cette époque, la littérature, la peinture et la sculpture.

M. Bourassa était plutôt peintre que sculpteur; la sculpture était pour lui un accessoire qui faisait partie des travaux de décoration qu'il avait entrepris.

Après avoir appris tout ce que savait son aimable maître, Hébert résolut de réaliser son rêve, le rêve de tous ceux que le génie a touchés de son aile: aller à Paris pour étudier et admirer tous ces chefs-d'œuvre dont la vision berçait son imagination. Il y alla et n'y passa qu'une année, mais une année qui fut bien remplie, dont il ne perdit pas une minute. Son intelligence s'épanouit en peu de temps au contact de tous ces monuments du génie humain, dans ce milieu où tous les talents, comme certains fruits dans une serre-chaude, germent et se développent par enchantement.

Revenu au Canada, il se signala à l'attention pu-

blique par la statue du général de Salaberry, le vainqueur de Châteauguay. Chambly a l'honneur de posséder ce premier essai de notre sculpteur national, et ce n'est pas la moindre attraction de ce joli village si agréablement campé sur les bords de la légendaire rivière Richelieu.

En 1882 il obtenait le prix du concours institué par le gouvernement fédéral pour la meilleure statue de sir Georges-Etienne Cartier, et il sculptait cette œuvre d'art qu'on admire à la porte du parlement, à Ottawa, et qui donne une idée si juste de l'esprit combatif et du caractère fortement trempé de l'ancien chef du parti conservateur.

En face de celle-ci, à l'est des édifices parlementaires, se dresse, dans un décor grandiose, la statue de sir John-A. Macdonald qui a tant contribué à la réputation d'Hébert. Elle n'a qu'un défaut : la femme qu'il a sculptée aux pieds de sir John, pour représenter la Gloire, est si belle, si parfaite, qu'elle jette un peu dans l'ombre le grand homme d'Etat et donne des distractions aux jeunes députés.

En 1866, le gouvernement provincial le chargeait de décorer les niches et les abords du palais législatif. Cette commande importante lui permit de mettre à exécution le projet qu'il caressait depuis longtemps de retourner à Paris pour compléter ses études et perfectionner son talent.

Il commença à exécuter l'adjudication du gouvernement, et bientôt l'on put voir avec admiration, aux murs et aux entrées principales du parlement de Québec, les statues de Lévis, Montcalm, Frontenac, Wolfe, Salaberry, Elgin, *un Groupe d'Algonquins, un Pêcheur à la Cigogne*.

A partir de ce moment, son ciseau ne cesse de produire des œuvres qui, à Paris comme aux Etats-Unis et au Canada, sont fortement admirées et proclament que Louis-Philippe Hébert est l'un des sculpteurs les plus remarquables de l'Amérique. Des statues s'élèvent un

peu partout, à Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières, à Hamilton, à Halifax, à Lowell, et reçoivent les éloges les plus mérités.

Hébert n'a pas cessé de travailler et ses dernières œuvres prouvent que son talent, loin de décliner, se fortifie et se perfectionne.

Le petit zouave de 1870, le petit commis de 1872 est devenu un grand artiste; le petit couteau avec lequel li fabriquait des soldats ou des sauvages de bois est devenu le ciseau d'un grand sculpteur. Il continue à couvrir nos places publiques de monuments qui glorifient son nom et font grand honneur à sa nationalité. Lorsque les étrangers visitant nos grandes villes s'arrêtent pour admirer ces monuments et demandent le nom de l'auteur, nous sommes fiers de le leur apprendre, car c'est bien le nom d'un Canadien-français.

Son *Maisonneuve* seul aurait suffi à le faire considérer comme un grand artiste. C'est bien lui, le héros de Ville-Marie, le héros sans peur et sans reproche, aussi saint que brave, l'homme au courage indomptable que rien ne pouvait effrayer, qui ne craignait que Dieu, Dieu seul. Il est bien à sa place, là sur cette Place d'Armes qu'il a illustrée de sa vaillance, en face du temple élevé au Dieu qu'il aimait tant, entouré de quelques-uns des témoins et des collaborateurs héroïques de son œuvre. Ce monument est un poème épique coulé en bronze, un poème sublime chantant l'héroïsme et les vertus des fondateurs de Ville-Marie; c'est l'apothéose d'un passé à jamais glorieux. Hébert y a mis toute son âme de patriote, toute son imagination et son enthousiasme d'artiste, avec sa science et son amour de notre histoire. Il semble qu'après avoir terminé son œuvre, il aurait pu dire, *lui aussi*, frappant *Maisonneuve* de son marteau: "Parle maintenant." Car vraiment il parle. *Maisonneuve*, ou il semble vouloir parler pour répéter ces paroles à jamais mémorables: "Je ne suis pas venu pour délibérer, mais pour exécuter, et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-

ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie."

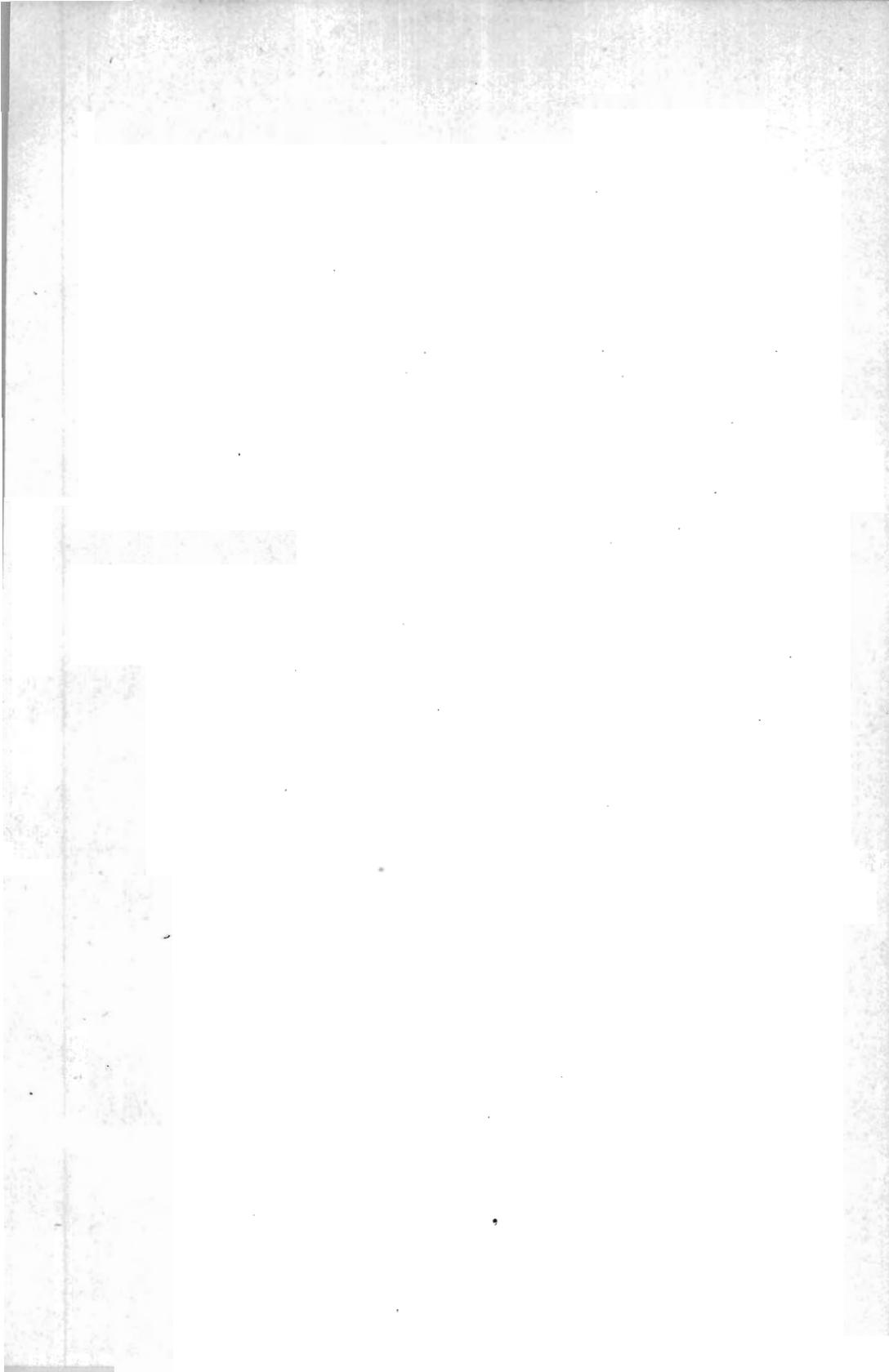
Un journaliste américain écrivait, en 1898, dans un journal de Boston: "Le plus beau monument de Montréal et l'un des plus beaux du continent américain, est le monument *Maisonneuve*. Ce chef-d'œuvre vaut la peine d'un voyage au Canada pour le voir."

Inutile de faire d'autres citations; cette opinion est celle de tous les connaisseurs, des milliers d'étrangers qui visitent notre ville et s'arrêtent devant ce monument pour l'admirer.

Pourtant Hébert en a fait d'autres depuis, et il ne manque pas de critiques pour les trouver plus parfaits, par exemple: *la reine Victoria, Mgr Bourget, Mlle Mance, Mgr de Laval, Octave Crémazie*. Comme *Maisonneuve*, ces monuments se distinguent par l'exactitude historique, l'inspiration et le souffle puissant qui les anime, et fait revivre à nos yeux ravis les grands et nobles personnages d'autrefois avec les traits qui les caractérisaient. M. Hébert s'inspire de notre féconde histoire, du terroir canadien, de nos émouvantes légendes, il "*raconte au peuple, par le marbre et le bronze, comme le dit si bien M. Lagacé, l'histoire de la patrie que d'autres ont enseignée par la plume et la parole.*"

Je n'ai pas l'intention d'analyser l'œuvre de M. Hébert, de l'apprécier dans tous ses détails; la tâche serait trop lourde. Je la juge dans son ensemble et je la trouve bonne, belle, patriotique, honorable pour lui et pour sa nationalité. L'impression qui s'en dégage remue les connaisseurs, et en proclame hautement la valeur.







HENRI JULIEN

HENRI JULIEN**(1910)**

En 1870, il y avait, dans les ateliers du *Canadian Illustrated News* et de l'*Opinion Publique*, un jeune garçon d'une vingtaine d'années, à l'air timide et modeste, qui faisait des croquis pour ces deux journaux. M. Desbarats, le généreux et téméraire fondateur de ces feuilles, amateur passionné des beaux-arts et de littérature, me dit, un jour :

— Je suis heureux d'avoir à mon service ce jeune Julien ; s'il continue à travailler, il deviendra un grand artiste.

Julien continua de travailler et devint en effet un grand artiste.

Il était entré comme apprenti-graveur chez MM. Leggo et Cie qui avaient inventé un système de gravure en cuivre que M. Desbarats voulut exploiter et populariser au moyen de ses deux journaux. Pauvre M. Desbarats ! Cette entreprise dévora sa fortune et brisa une carrière qui promettait d'être si utile aux lettres et aux arts.

Ils sont nombreux ceux qui furent, comme Julien, l'objet des sympathies et des faveurs de cet homme de bien, de ce gentilhomme lettré.

Souvent M. Desbarats arrivait à la rédaction de l'*Opinion Publique* et, s'adressant à M. Mousseau et à moi, il disait avec enthousiasme :

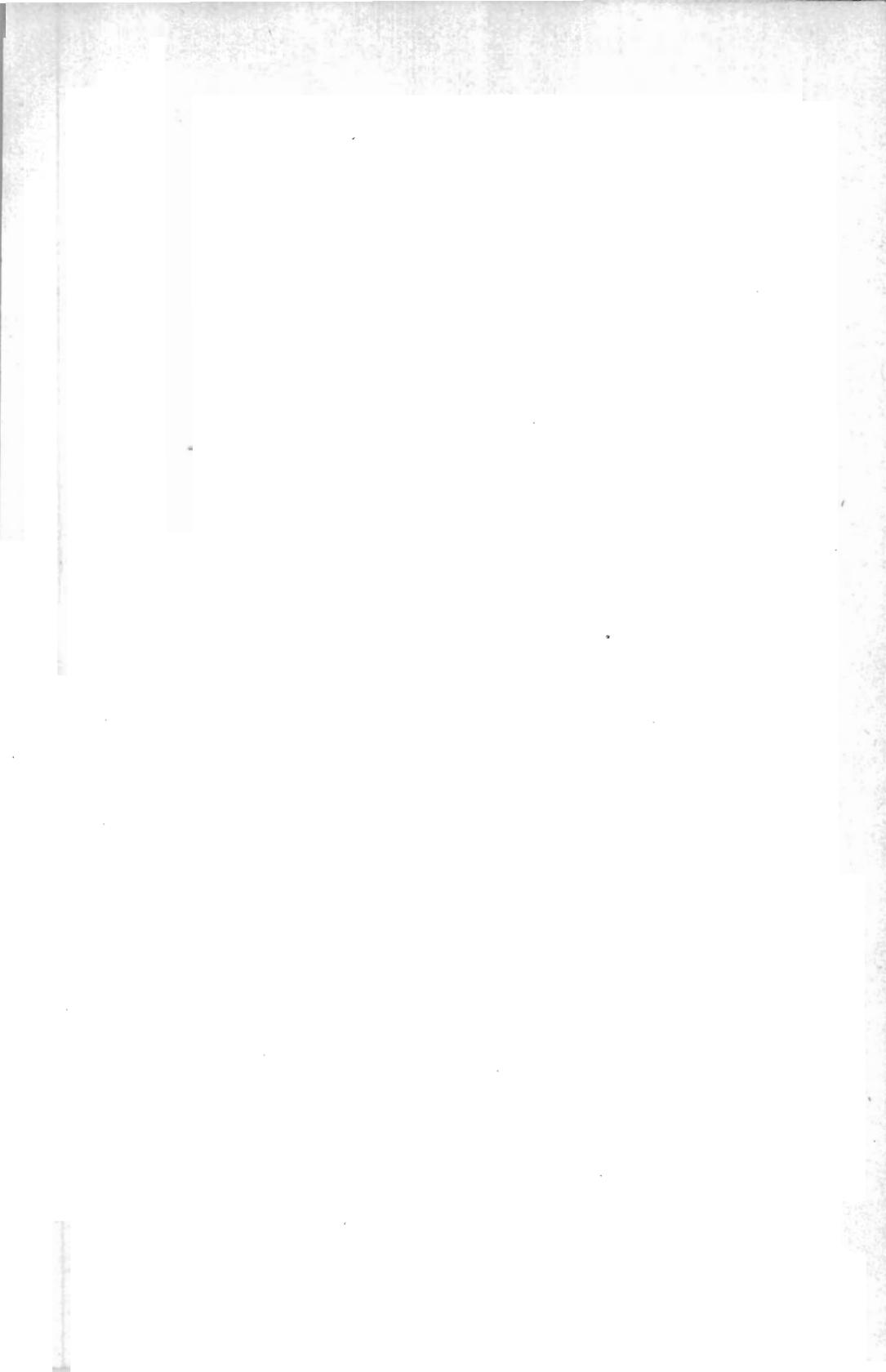
— Voyez donc ce que Julien vient de faire encore.

Et il nous montrait un croquis charmant, plein de vie, représentant une scène champêtre, un type de paysan canadien.

C'est grâce à lui que Julien put, en 1871, pendant les troubles du Nord-Ouest, accompagner le corps de police montée que le gouvernement expédia à la Rivière-Rouge. Ce voyage à travers cette vaste contrée, au milieu de peuplades soulevées par l'amour de leurs foyers et de la liberté, fut pour le jeune artiste une source d'inspiration, et il revint chargé de croquis qui ornèrent pendant quelques mois les colonnes des journaux de M. Desbarats.

Comme la plupart de nos artistes et de nos hommes de lettres, Julien manqua de cette formation supérieure qui, dans les écoles de l'Europe, développe et façonne le talent. Mais il suppléa à cette lacune par l'observation et le travail le plus opiniâtre, l'application la plus persévérante; cette qualité si essentielle au développement du talent et qui nous manque trop souvent, il faut bien l'avouer. Que de talents perdus ou à demi formés faute d'application! Aimant le travail facile, les occupations agréables, saisissant promptement en toutes choses les côtés saillants, les points de vue dominants, nous nous contentons trop facilement de ce travail de surface. Nous fuyons autant que possible les labeurs fatigants, les tâches ardues et les occupations qui nous empêchent de nous récréer, de jouir des bonnes choses de ce monde. Vivant au milieu de races dont l'esprit d'initiative et la volonté énergique sont incontestables, nous devons nous efforcer de les imiter si nous voulons lutter avec elles sur les champs de bataille de l'industrie et du progrès modernes.

Julien, donc, échappa à ce défaut, à ce péché national; jusqu'à sa mort il fut persévérant, il fut fidèle à l'art charmant qui l'avait séduit dès son enfance. Il travailla, il étudia et devint le dessinateur préféré de nos grands journaux illustrés, un artiste dont la réputation franchit les frontières du Canada. Il eut la bonne idée d'exploiter une mine artistique et littéraire dont la richesse inépuisable est destinée à produire des chefs-d'œuvre: notre histoire, nos légendes, les mœurs





CHASSE-GALERIE, DE JULIEN

et les coutumes de notre intéressante population. Il devint un maître incomparable dans ce riche domaine, le dessinateur national par excellence. Il excellait à reproduire les traits caractéristiques de nos campagnards, de l'*habitant*, à saisir les côtés saillants, la signification d'une physionomie, d'une scène ou d'une situation. Son crayon a complété, embelli, immortalisé je pourrais dire, quelques-unes des œuvres de nos poètes, de nos écrivains. C'est lui qui a décoré le frontispice des récits ou des légendes héroïques de Fréchette; c'est lui qui a popularisé la *Chasse-Galerie* de Beaugrand.

Cette *Chasse-Galerie* de Julien, ce canot ensorcelé qui vogue dans l'air, monté par des voyageurs "qui ont parlé au diable", ce fameux tableau se retrouve partout, jusque dans le salon du premier-ministre du pays ainsi que sa *Messe de minuit*, son *Pêcheur*, sa *Vente à l'encan*, *Les Sucres*, *Big John*, *Une Canadienne*, *Bonne année!* Ses esquisses de noces, de bals et de danses à la campagne sont des chefs-d'œuvre. Et combien d'autres je pourrais citer! Non seulement ces dessins étaient admirés au Canada, mais plusieurs des grands journaux américains les sollicitaient pour les publier et en faisaient l'éloge. Le *Monde Illustré*, de Paris, où les œuvres médiocres n'ont pas chance d'être admises, publia en 1884 ou 1885 plusieurs croquis de Julien. Ils vaudraient la peine d'être recueillis, tous ces petits chefs-d'œuvre, et réunis dans un album qui deviendrait en peu de temps populaire. C'est l'idée de M. J.-B. Lagacé qui écrit de si jolies choses sur les beaux-arts et nos artistes.

Voici ce qu'il dit au sujet de notre Julien :

" Si on réunissait en un album les incalculables dessins exécutés au cours des trente années que Julien a passées au service des journaux, on aurait, résumée en de saisissants tableaux non seulement l'histoire des grands événements qui ont marqué cette période, mais encore la chronique journalière des menus faits qui ont leur importance, puisque, selon l'expression d'un écrivain, ils sont les "miettes de l'histoire".

Julien fut le témoin attentif et vibrant de toutes nos fêtes et de tous nos deuils ; et son témoignage, plus impartial encore que celui de l'écrivain, est comme un miroir fidèle où la vie a imprimé la splendeur de ces jours ensoleillés, ou l'ombre de ses jours désolés.

Ce qu'on trouverait encore dans cet album, ce serait, avec leurs physionomies parlantes, les gestes déclamatoires et les poses superbes de nos hommes publics. La joyeuse et instructive galerie que l'on pourrait faire avec les portraits des nombreux politiciens, intellectuels ou "magnats" de l'industrie et du commerce, qui ont posé sous ses regards et qui ignoraient devant quel juge impitoyable ils comparaissaient ; Qui ne se souvient de ces portraits à main levée où quelques coups de crayon suffisaient à camper un homme ? Que dire aussi de ces silhouettes où il excellait, de ces "ombres" qu'il a semblé calquer sur la blancheur des murs de la Chambre des Communes, ou bien encore de ses charges à fond de train (*Bytown Coon*) où il a caricaturé de si spirituelle façon les vainqueurs politiques de 1896.

Aussi l'éloge que le *Star* faisait de lui n'a rien d'exagéré. " Dans le monde des arts, disait l'organe anglais, M. Julien, " en tant que *black and white artist*, n'eut pas de rival en Amérique ; bien plus, il y a peu d'hommes qui ont possédé à un égal degré l'habileté manuelle de ce Canadien..... Il était " passé maître dans l'art de l'illustration et non seulement il " excellait dans la gravure sur pierre, mais encore il était brisé " à toutes les opérations de la lithographie. Cette connaissance " ce du métier, ajoutée à l'habileté de son crayon magique, l'a " placé dans une situation qui a été rarement atteinte par un " mortel".

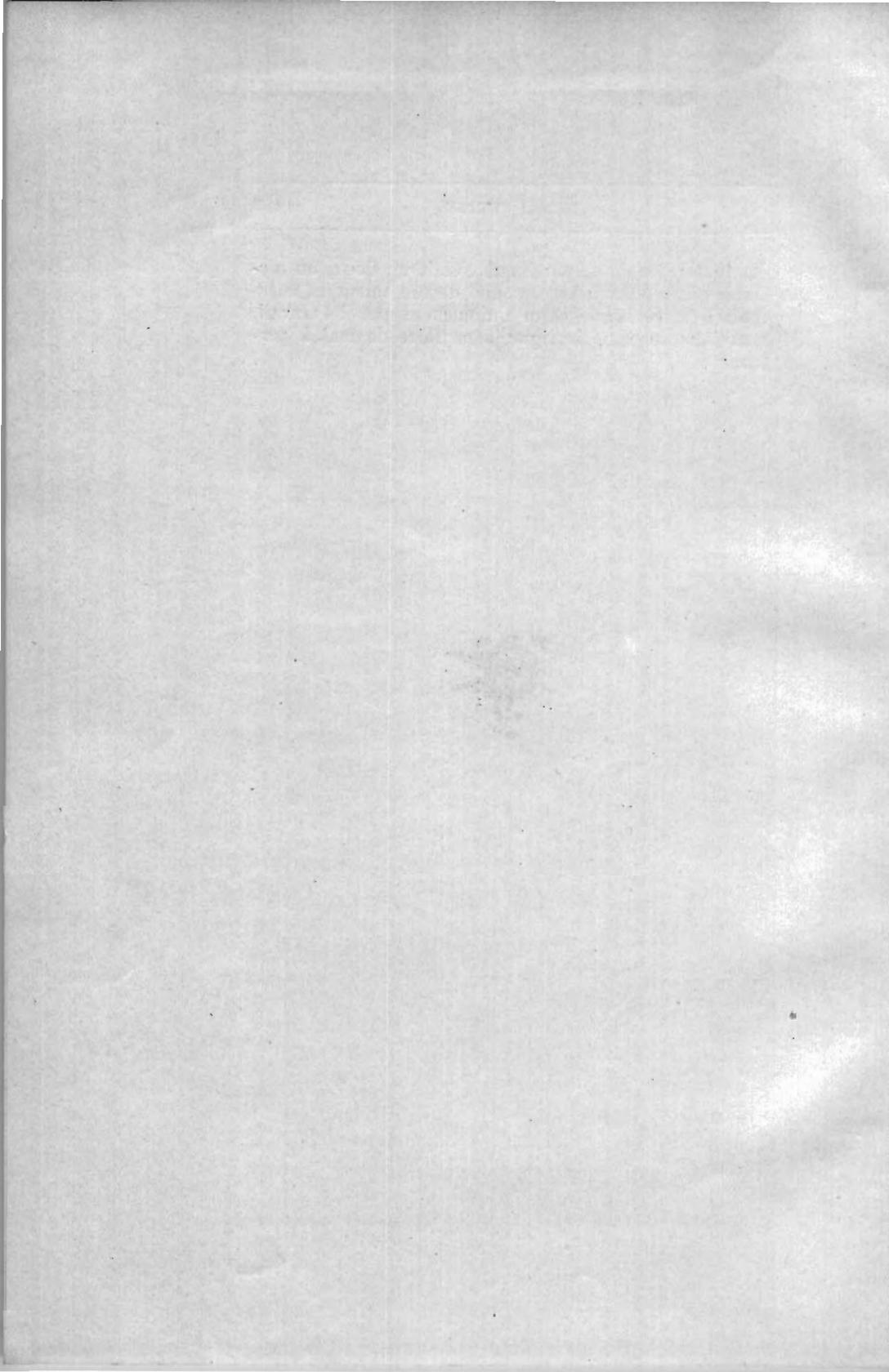
La carrière honorable de ce petit apprenti-graveur devenu un grand artiste donne l'idée des succès que les Canadiens-français obtiendront dans le domaine des beaux-arts lorsqu'ils auront les écoles qu'il faut pour développer leurs aptitudes naturelles.

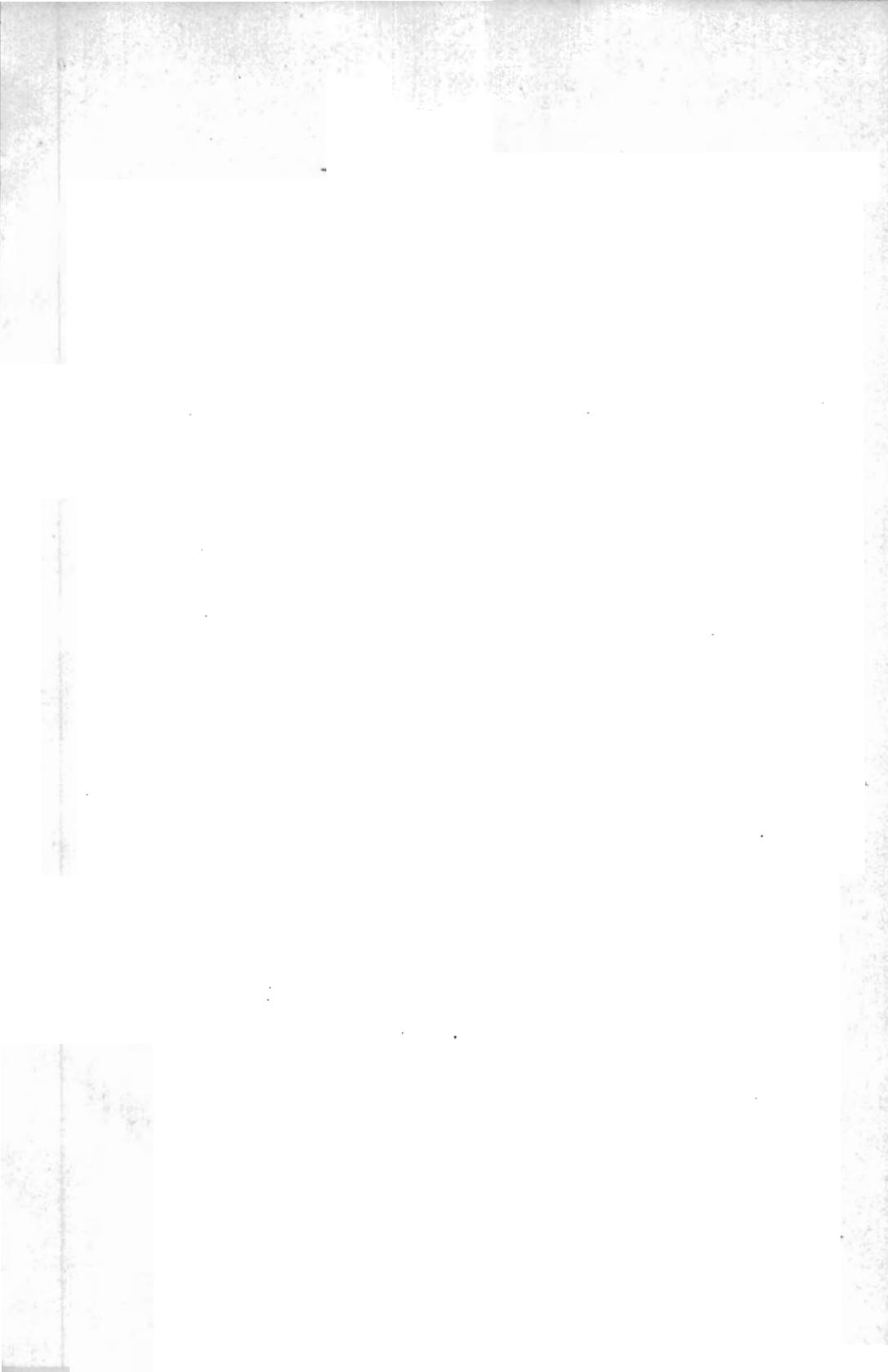
Cette carrière est une leçon et un exemple, une leçon de travail, un exemple de volonté et de persévérance.

Sa fin fut dramatique. Le 17 septembre 1908, comme il allait se reposer à la campagne, cette campagne qu'il aimait tant, il tombait foudroyé par l'apoplexie. Ce fut un coup cruel pour sa famille, pour ses nombreux amis, pour tous ceux qui, depuis trente ans, jouissaient des productions de son talent d'artiste. Ils étaient

nombreux, ses amis, parce que c'était un doux, un modeste, qui n'offusquait personne de son talent et cherchait à faire son chemin uniquement par le travail, sans jalousie, sans intrigue, sans faire de mal à personne.









BENJAMIN SULTE

BENJAMIN SULTE**(1910)**

On parle souvent d'hommes qui se sont faits eux-mêmes, qui sont les fils de leurs œuvres.

En voici un, un vrai.

Le plus abondant de nos écrivains, de nos historiens, celui qui a le plus écrit sur toute sorte de sujets, n'a eu pour se former que trois ans d'école. A dix ou onze ans, il avait fini ses études et entré comme commis dans un petit magasin de nouveautés d'où il passait chez un marchand d'épicerie; il devenait ensuite comptable à bord d'un modeste bateau, et plus tard teneur de livres chez un commerçant de bois.

Il apprit la tenue des livres comme tout le reste, par lui-même, à force de volonté, grâce à une vivacité d'esprit étonnante, à une mémoire remarquable, à un jugement précis et pratique.

Il n'est plus jeune quoiqu'il le paraisse encore avec son teint rosé, son humeur joviale et ses allures dégagées, car il est né en 1841, aux Trois-Rivières, ai-je besoin de le dire? Il l'a assez dit lui-même pour que tout le monde le sache; il a parlé de sa ville natale avec une abondance et une tendresse qui dénotent les sentiments d'un fils parlant de sa mère.

Au fait, on pourrait vraiment et justement le classer parmi les découvreurs des Trois-Rivières, car, sans lui, cette archaïque petite ville serait à demi connue. Il en a été le chanteur, l'historien et même le peintre; il en a remué toutes les pierres, en a analysé toutes les poussières et déchiffré tous les vieux papiers et grimoires afin de faire connaître son origine et son histoire.

Son père était navigateur ; il périt avec une goélette qui fit naufrage en 1847 sur la côte de Gaspé, à la Rivière-aux-Renards. Le premier Sulte qui vint au Canada s'appelait Jean ; il était soldat dans l'armée de Montcalm, ce qui explique l'humeur parfois belliqueuse de son arrière-petit-fils. Il s'établit aux Trois-Rivières, y ouvrit une boutique de cordonnier et de sellier et épousa Thérèse Trudel. La mère de Benjamin descend en ligne droite de Jacques Lefebvre qui fut le premier seigneur de la Baie-du-Febvre et dont la famille habite encore cette florissante paroisse. C'était une femme intelligente qui aimait à s'instruire et lisait beaucoup, l'histoire spécialement. Son fils a de qui tenir.

En 1865, on le trouve à l'école militaire portant crânement le képi, et, en 1866, lors de l'invasion des Fénéniens, il passait trois mois à la frontière avec les volontaires et revenait de la guerre pour entrer à la rédaction du *Canada*, à Ottawa. En 1867, il devenait traducteur à la Chambre des Communes et, en 1870, il passait au département de la Milice où il a occupé une position importante jusqu'en 1903. Depuis, grâce à la pension que lui ont méritée trente années de loyaux et fidèles services, il donne aux lettres et à la science qu'il a tant aimées, tout son temps, toute son affection.

Il commença à écrire, comme l'oiseau commence à chanter, sans l'avoir appris, par intuition, sans effort, naturellement. Pendant qu'il faisait des paquets de thé ou de cassonade ou vendait des madriers aux clients de ses bourgeois, il s'essayait en vers ou en prose dans des compositions dont il immolait la plupart aussitôt après leur éclosion.

C'était un vrai massacre d'innocents. Mais il faut dire que, tout en essayant ses forces, il étudiait la grammaire, lisait les vieux auteurs français et se préparait à répondre aux voix secrètes des Muses qui l'appelaient au service de leurs autels.

En avril 1862, la *Sentinelle* des Trois-Rivières publiait sa première prose, un récit humoristique ayant

pour titre *La Chasse à l'Ours*. C'est alors qu'il connut le bonheur de se lire, pour la première fois, imprimé dans un journal, bonheur inoubliable comme un premier amour.

Comme elles ont un beau son les premières cloches de la renommée ! Malheureusement, ces pauvres cloches, elles vieillissent, elles aussi, et leur son plus ou moins fêlé ne produit plus le même effet.

En 1863, l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* publiait la première pièce de poésie de Sulte, une chanson intitulée *Les Canotiers du Saint-Laurent*. L'accueil fait à cette composition encouragea le jeune écrivain à cultiver un champ littéraire si national, et il fit paraître dans les journaux littéraires de l'époque plusieurs autres pièces de même nature, entre autres de jolies chansons qui furent chantées dans le temps et eurent du succès. On en louait le fond, la pensée, le sentiment et la forme vive et simple, gracieuse et naïve. M. Chauveau, qui s'y connaissait, qui était un lettré de premier ordre au goût délicat et sévère, salua avec faveur, dans le *Journal de l'Instruction Publique*, les prémices du jeune poète, et les Casgrain, les Gérin-Lajoie, les Parent et les Fabre rendirent hommage à ce talent naissant et l'engagèrent à persévérer. La ville des Trois-Rivières tressaillit de gloire et d'espérance en voyant sortir de son sein cette étoile destinée à l'illustrer, ce Benjamin qui, de tous les enfants de sa famille, devait être le plus célèbre.

Deux volumes, *Les Laurentiennes*, publié en 1870, et *Chants nouveaux*, en 1880, contiennent son œuvre poétique. On les lit avec plaisir, sans fatigue et sans effort, tant la pensée y brille à travers une phrase vive, alerte, claire comme du cristal. On lui a reproché de faire des vers trop prosaïques, et de la prose un peu maigre. Il a répondu qu'à ses yeux le plus grand mérite du poète, de l'écrivain, est la clarté, " qu'il fuit les écrits où la pauvreté du fond est mal cachée par la pompe des adjectifs et des mots ronflants qui déroutent

l'esprit et faussent le goût." Sans doute! Mais cela dépend beaucoup des sujets. La simplicité convient bien à la chanson, au conte, à la poésie légère et populaire; mais l'idylle, l'élegie, l'ode et l'épopée ont besoin d'éclat, de parure, de joyaux, de diamants. Et, dans l'histoire elle-même, la clarté n'exclut pas nécessairement la richesse et l'élégance. D'ailleurs il a prouvé plus d'une fois qu'il sait, dans ses vers comme dans sa prose, joindre l'éclat à la simplicité, la grâce à la clarté.

Ils sont nombreux les écrits et les pièces de poésie, odes, ballades et chansons, où Sulte a exprimé, dans un style agréable et piquant, des pensées bonnes, fines et jolies, des sentiments délicats. On en trouve un bon nombre dans ses *Laurentiennes* et il suffirait d'en publier quelques-unes pour expliquer la ferveur qui accueillit ses premières inspirations.

La majeure partie de son œuvre a été tirée de l'histoire, de notre glorieuse et féconde histoire. Il a publié une vingtaine de livres, d'opuscules et de brochures et un millier d'articles dans presque tous les journaux du pays, depuis quarante ans, sur des sujets historiques. Il a élucidé des points d'histoire importants, et fourni, sur l'origine des Canadiens-français et sur les premières familles qui peuplèrent le pays, des renseignements précieux. Les sociétés historiques du Minnesota, du Wisconsin, le gouvernement de l'Illinois et plusieurs historiens anglais, américains et canadiens ont reconnu la valeur de ses recherches et de ses découvertes. Il met autant d'ardeur à découvrir un fait nouveau, une vérité historique, que le mineur en met à chercher des pépites d'or dans le sein de la terre. Les profanes ne sauraient imaginer le bonheur qu'il éprouve à vous annoncer ses trouvailles historiques. Ses yeux en pleurent, ses joues en saignent et on se demande comment il n'est pas encore sorti de son bain dans la rue en criant: *Eurêka! Eurêka!*

Ses principaux ouvrages historiques sont l'*Histoire*

des Canadiens-français, l'Histoire des Trois-Rivières, les Pages d'Histoire du Canada et l'Histoire de Québec en anglais.

Son *Histoire des Canadiens-français* est très intéressante et instructive; elle fait bravement justice des accusations portées par des historiens malveillants sur les mœurs et le caractère des premiers colons de ce pays; mais elle lui a valu des critiques violentes à cause des opinions qu'elle renferme sur le rôle des Jésuites au Canada, sur leurs missions et leur influence, sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat.

L'homme dont l'esprit est vif, frondeur, indépendant, avide de nouveauté et d'originalité et convaincu de sa valeur, est souvent porté à exagérer sa pensée, à la formuler rudement. On dirait que parfois il se fait un plaisir de braver l'impopularité, de défier la critique. Tel est le cas de M. Sulte dans une certaine mesure. Dans son *Histoire des Canadiens*, son désir de rendre justice au courage, à l'héroïsme des premiers colons, l'a porté à être trop sévère pour la France et les Jésuites, à blesser le sentiment catholique. De même sa tirade contre la France, à propos de l'érection d'un monument à Crémazie, a blessé le sentiment français. Il a dû comprendre lui-même qu'il était allé trop loin, car dans son *Histoire de Québec*, publiée en anglais, il rend hommage à l'œuvre des Jésuites, au rôle bienfaisant du clergé au Canada.

L'historien subit souvent des influences passagères qui déteignent sur ses opinions, et il s'attire des critiques excessives qui l'aigrissent parfois et le portent à aller plus loin que sa pensée.

M. Sulte, sachant que la colère est mauvaise conseillère, paraît avoir évité cet écueil. Il a écrit trop de bonnes et jolies choses, il a dit trop de bien de nos ancêtres et dissipé trop de préjugés pour qu'on ne lui en tienne pas compte.

Il a écrit sur la langue française et la littérature canadienne des pages qui portent, comme la plupart de ses productions, le cachet d'un esprit bien français.

M. Sulte n'est pas seulement poète, historien et journaliste, il est aussi conférencier et conférencier peu ordinaire; c'est un improvisateur hors ligne. Il a fait ici et là, au Canada et aux Etats-Unis, une centaine de conférences qui ont eu du succès et lui ont valu des appréciations flatteuses. Il parle comme il écrit; d'abondance, avec une facilité étonnante; simplement, sans apprêt et sans artifice, ne paraissant avoir d'autre ambition que de dire des choses nouvelles, originales, uniquement préoccupé de la pensée et livrant la forme au hasard dangereux de l'improvisation. J'ai connu peu d'hommes capables d'improviser aussi facilement un discours de circonstance, un discours de banquet. Il a la verve, l'esprit, le ton, la voix et le geste pour dire les choses les plus spirituelles, les plus amusantes.

Son œuvre littéraire est considérable, et lors même qu'on en retrancherait ce qui, sous le rapport du style ou des idées, pourrait être critiquable, il en resterait encore assez pour faire honneur au talent de cet écrivain, à son amour du travail, à sa persévérance, à l'effort qu'il a dû faire pour se former lui-même, et devenir par ses propres forces l'un des auteurs les plus féconds et les plus estimés du Canada.

Les trois petites poésies qui suivent donneront au lecteur une idée du tour piquant et gracieux de sa versification :

LA CREATION DE L'HOMME

Avant l'époque où tout commence
Le bon Dieu dormit bien longtemps ;
S'éveillant, vit l'espace immense
Au feu de ses regards puissants.

Chaque rayon de sa prunelle
Créait un astre dans la nuit
Et, d'étincelle en étincelle,
Le beau firmament fut construit.

Dieu s'étonna, nous dit l'histoire.
Il voulut partout voyager
Sentant que sa force et sa gloire
Ne sauraient trop se propager.

Un jour qu'il planait solitaire
La sueur sur son front perla,
Une goutte atteignit la terre :
Le genre humain sortit de là.

Ainsi, l'homme vient de Dieu même
Mais il est né de la sueur.
La loi du travail est suprême :
L'aimer c'est encor du bonheur.

MON ERABLE

C'était un arbre de six pieds,
Très vigoureux, rempli de sève,
Qui se donnait des airs altiers,
Mais, à tout prendre, un bon élève.

Devenu large avec le temps,
Il me recouvre de son ombre.
C'est un gaillard de vingt printemps.
Je dépasse trois fois ce nombre.

Soyez certain qu'il grandira.
Puis, quand je serai dans la tombe,
Un coup de hache l'abattra,
Car en ce monde tout succombe.

De nous deux que restera-t-il ?
De la poussière, un peu de cendre.
Dieu nous protège ! Ainsi soit-il.
Si peu qu'on monte, il faut descendre.

LA FIN DU MONDE

La pauvre terre, à l'origine,
N'était qu'un potiron fumant.
La voilà froide ! et j'imagine
Qu'on m'invite à l'enterrement !

La neige, qui commence aux pôles,
Tourne en glace et marche sur nous.
Déjà transi par les épaules,
Le globe tremble des genoux.

Le Sud et le Nord se ressemblent :
Ils s'avancent vers l'équateur.
Voici que les loups se rassemblent
Pour chercher un climat meilleur.

Ils viendront prendre notre place.
Nous partirons pour le Midi.
Mais, plus tard, nous suivra la glace,
Si nous croyons ce que l'on dit.

Alors, au centre du tropique,
Tout le compte se règlera :
Vu l'absence de calorique,
Le dernier homme gèlera.





A.-D. DE CELLES

ALFRED-D. DeCELLES**(1910)**

Il est dans la bibliothèque du Parlement, à Ottawa, un petit bureau étroit et tortueux où les livres, les brochures et les publications de toutes sortes foisonnent. On en voit partout, sur les murs, sur le parquet, sur les fauteuils et jusqu'au plafond. C'est l'enfer, c'est-à-dire l'endroit où l'on tient les livres dont une mère ne peut permettre la lecture à sa fille, ni un père à son fils. En face, à la porte de l'enfer, le visiteur aperçoit, à travers des masses de papiers, de gazettes et de livres, un homme qui ressemble peu aux portraits de l'antique et redoutable Cerbère, car il a l'air le plus doux, le plus inoffensif, le moins gênant du monde, avec une physionomie mobile, pleine de vie et d'intelligence. Il est vif, nerveux, impressionable, remuant, toujours agité comme s'il était constamment traversé d'un courant électrique. Il marche comme il s'habille, un peu à la diable, sans la moindre prétention, le moindre souci de son apparence, sans cesser cependant d'être correct et gentilhomme. Le visiteur étranger, surtout s'il est littérateur et français, ne manque jamais de se faire présenter à lui et il ne le regrette pas, car il s'en retourne convaincu qu'il n'a pas rencontré, dans le cours de son voyage, d'homme plus aimable, plus affable, plus instruit et plus intelligent.

Il s'agit, ai-je besoin de le dire, de M. Alfred-D. De Celles, bibliothécaire en chef du Parlement.

Comme Sulte, il n'est plus jeune, mais comme lui il a gardé sa verdeur d'esprit, sa jeunesse de caractère, sa puissance de travail et une originalité de bon aloi.

Original, il l'est physiquement et moralement, des pieds à la tête, par l'esprit et le caractère, par le geste, l'attitude et la parole. Mais, sous ces dehors un peu irréguliers, il cache un esprit droit, méthodique, mesuré, positif, un jugement sain et logique, une nature d'élite, délicate et bienveillante, où l'égoïsme et les sentiments mesquins n'ont pas de place.

Lorsqu'il rédigeait la *Minerve*, à Montréal, il avait l'avantage d'être plus riche que la plupart de ses amis, tous étudiants en droit ou en médecine ou jeunes avocats, plus pauvres les uns que les autres. Mais cette supériorité avait des inconvénients. La chambre à De Celles était la chambre de tout le monde; ses habits, ses livres et son argent appartenaient à ses amis autant qu'à lui-même. Je raconte ailleurs le tour que Faucher lui joua un jour; et bien d'autres lui en firent autant: "Ce bon DeCelles! disait-on; servons-nous, il n'y a pas de gêne avec lui." Alors comme aujourd'hui il aimait à rendre service, à donner, à faire jouir les autres de son argent comme de son esprit, des fruits de son travail. Ils sont nombreux les ministres et les députés qui lui doivent partie de leurs succès oratoires, leurs renseignements les plus précieux.

Il est bon pour les bêtes comme pour les gens, pour son chien, par exemple. Qui ne connaît le chien de DeCelles, ou DeCelles et son chien! Il faut voir avec quel soin, quelle tendresse il traite ce vieux quadrupède laid, usé, fourbu, marchant péniblement sur trois pattes, souvent même sur deux. Va-t-il m'en vouloir de parler ainsi? Car il l'aime, ce vieux chien boiteux et maussade; il le trouve beau et bon, intelligent, il panse ses blessures, il frotte ses vieilles pattes, il se lève de bonne heure pour lui faire prendre l'air avant son déjeuner, il l'endort presque dans ses bras. L'été dernier, je rencontre DeCelles à Montréal; il descendait à la Malbaie pour y passer la belle saison. Pendant que je lui parlais, il avait l'air inquiet, distrait.

— Qu'y a-t-il donc, lui dis-je.

— Il y a, dit-il, il y a que vous ne voyez pas mon chien de l'autre côté de la rue, dans une voiture. Eh bien, comme il ne peut marcher, je suis obligé de le promener en voiture toute la journée jusqu'au départ du bateau.

Un jour, il se promenait, tenant en laisse, au moyen d'une corde passée sur son épaule, son fameux Kiki. Kiki est le nom de ce chien historique — et il allait, il marchait tirant fortement sur la corde, à chaque pas. Soudain, il entend une voix, la voix d'un petit garçon, qui lui criait: "Monsieur votre chien étouffe." Il s'arrêta et s'aperçut qu'il avait Kiki dans le dos et à demi étranglé. "Pauvre Kiki, dit-il, en l'embrassant."

C'est le moment de dire qu'il est un aimable compagnon de pêche, de chasse ou de table, un convive agréable, causeur charmant, aimant par instinct les choses qu'un esprit et un palais délicat recherchent. Mais, en cela comme dans tout le reste, modéré et pensant plus aux autres qu'à soi-même, cherchant plutôt le plaisir de ses amis que le sien.

DeCelles est un homme d'affaires peu ordinaire, un spéculateur comme on en trouve rarement. Un jour, son ami Drolet lui conseilla d'acheter une maison à Montréal, en lui disant qu'il doublerait son argent en peu de temps s'il voulait la revendre. DeCelles se laissa convaincre facilement et il acheta la maison; mais, ne pouvant l'habiter, il la loua. Dans les commencements, il était heureux, presque fier de faire acte de propriétaire et de toucher son loyer; mais il finit par se fatiguer d'aller ainsi tous les mois chez son locataire, et il attendit que celui-ci vint le payer. Il attendit longtemps, plusieurs mois, et le locataire ne venait pas. On lui conseilla de le poursuivre et il suivit ce conseil. Le locataire, assigné à comparaître devant le tribunal, ne comparut pas, laissa prendre jugement contre lui et même saisir ses meubles. Au jour fixé pour la vente, DeCelles se rendit chez son locataire afin d'empêcher qu'on ne vendît à sacrifice les meubles garantissant son

loyer. Le locataire s'empressa de le recevoir, chapeau bas, et le pria d'entrer dans la chambre de sa femme qui venait de mettre au monde un beau gros bébé. A la vue de la jeune mère éplorée et du bébé, DeCelles sentit son cœur se fondre, et donna l'ordre d'arrêter la vente. Le locataire le remercia avec effusion et lui déclara qu'il avait une autre grâce à lui demander. Il lui dit que, nouvellement arrivé à Montréal, ne connaissant personne et ne sachant à qui s'adresser pour avoir un parrain, il lui saurait gré d'accepter ce parrainage. DeCelles faillit tomber à la renverse; mais un sourire de la jeune mère, qui était jolie, et un cri du bébé le touchèrent, et il accepta.

— Mais où vais-je prendre une marraine, dit-il.

— Je ne puis vous offrir, dit le locataire, que la garde-malade.

C'était une grosse fille joufflue d'une quarantaine d'années. DeCelles en avait trente, mais il accepta la marraine, alla lui acheter une paire de gants avec des dragées pour la mère, et une bouteille de vin pour boire à la santé du bébé. Il alla à l'église, fit baptiser l'enfant et revint à la maison où il trinqua, en compagnie du père et de la marraine, à la santé du bébé et de la mère. Lorsqu'il partit, son locataire le pria de lui prêter cinq dollars, disant qu'il n'avait pas le sou pour acheter du pain et des remèdes dont sa femme avait besoin. DeCelles prêta les cinq dollars et s'en alla en méditant sur les avantages de la propriété...

Quelques mois plus tard, l'immeuble était vendu par le shérif, à la demande de la ville. DeCelles avait oublié de payer les taxes. Cet incident lui fit croire qu'il n'avait pas le génie des affaires, et il cessa de spéculer.

En sa qualité de bibliothécaire du Parlement, les ministres, les députés, leurs épouses et leurs filles s'adressaient à lui et il sait donner à chacun la pâture intellectuelle qui lui convient. Comme il possède un fonds solide de religion et de morale, il ouvre rare-

ment les portes de l'enfer, et, quand il le fait, c'est à bon escient. Ses fonctions lui permettent de faire des études psychologiques intéressantes. Il dit, par exemple, que les romans de Dumas, de Balzac, de Bourget et même de Zola lui sont plus souvent demandés que les ouvrages de Smith, de Le Play ou de Montesquieu, par des députés, des ministres même à cheveux blancs, à l'air sévère. Ils disent, pour expliquer leur choix, qu'ils ont besoin de faire diversion à leurs profondes études, à leurs travaux fatigants, par des lectures légères et attrayantes : ils n'ont pas peur de l'enfer, et DeCelles leur en ouvre à demi les portes.

Il a fait ses études au séminaire de Québec où il a laissé un excellent souvenir de son talent. Il était jeune, en quatrième seulement, lorsqu'il fut chargé de la rédaction de l'*Abeille*, petite feuille hebdomadaire publiée et rédigée par les élèves du Séminaire. Il n'avait pas même complété son cours d'études quand le célèbre Cauchon l'appela à rédiger, pendant son absence en Europe, le fameux *Journal de Québec*, l'un des organes les plus populaires, à cette époque, du parti conservateur. C'était le temps où Cauchon, qui avait publié, quelques années auparavant, une brochure célèbre pour condamner tout projet de confédération, cherchait à démontrer qu'il ne se contredisait pas en soutenant le projet du gouvernement. La tâche était rude, mais Cauchon était aussi un rude et puissant joueur. Il était violent, exigeant et n'était pas loin de penser que lui seul savait écrire. Mais DeCelles avait dès son enfance une patience d'ange qui lui aurait permis de vivre en bonne intelligence avec Belzébuth.

D'ailleurs Cauchon, qui savait apprécier le talent, ne mit pas de temps à constater qu'il avait sous la main un sujet de premier ordre, né journaliste. Il s'intéressa à lui et se fit gloire de dire qu'il allait le former et en faire un homme. Il aurait pu prédire, sans crainte d'exagération, qu'un jour l'élève surpasserait le maître.

En 1872, Dansereau, co-propriétaire avec les MM.

On reprochait à Cartier, dans les dernières années de sa vie, sa conduite envers les Métis, son refus de reconnaître les promesses d'amnistie faites à Riel, de sauver l'homme qui lui avait cédé son siège à la Chambre des Communes, sa participation au fameux contrat du Pacifique et le fait qu'il avait lui-même reçu de l'argent de sir Hugh Allan pour son élection, sa violence à l'égard de ses adversaires et sa rudesse même pour des amis. On disait, relativement à sa vie domestique, bien des choses plus ou moins exagérées, mais dont le fond était vrai. Et puis, la question des écoles du Nouveau-Brunswick, comme celles des Métis et de l'émigration lamentable des Canadiens-français aux Etats-Unis, fournissaient des armes formidables à ceux qui prétendaient que la Confédération, faite en grande partie par Cartier, n'avait pas tenu ses promesses et justifié les prévisions de ses auteurs.

Je crois donc que les déboires et les échecs qui attristèrent les dernières années de Cartier ne s'expliquent pas uniquement par l'ingratitude des hommes. Mais je suis sur un terrain dangereux où les opinions et les jugements subissent toujours plus ou moins l'effet des sympathies politiques.

Je passe au livre que DeCelles a écrit sur les Etats-Unis. C'est un précis historique bien composé, une analyse précieuse des institutions américaines, de leur origine et de leur fonctionnement. L'honneur fait à cet ouvrage par l'Académie française des Sciences politiques et morales, qui lui a décerné un prix de 500 francs, en prouve la valeur.

En résumé l'œuvre de M. DeCelles est bonne, solide, éminemment respectable et nationale; elle constitue une portion brillante de la littérature canadienne. DeCelles occupe une place honorable dans la galerie des écrivains qui ont enrichi depuis quelques années notre histoire de travaux remarquables, il brille au premier rang dans le groupe où figurent les Chapais, les Sulte, les Routhier, les Dionne, les Roy, les Gosselin.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
AVANT-PROPOS	5
Médéric LANCTOT	7
Ludger LABELLE	19
Elzéar LABELLE	25
H.-T. TASCHEREAU	31
Madame ALBANI	35
Charles LABERGE	43
Siméon MORIN	49
F.-X.-A. TRUDEL	55
Thomas-J.-J. LORANGER	61
L.-O. LORANGER	67
Rodrigue MASSON	71
J.-A. MOUSSEAU	75
David MARSIL	81
L.-O. TAILLON	85
L.-A. JETTÉ	91
LAURIER — CHAPLEAU — MERCIER	101
Honoré MERCIER	107
Adolphe CHAPLEAU	119
FAUCHER DE SAINT-MAURICE	127
Félix MARCHAND	135
C.-A. GEOFFRION	139

	PAGES
J.-X. PERRAULT	145
Louis-Honoré FRÉCHETTE	153
Hector FABRE	179
Lomer GOUIN	193
Rodolphe LEMIEUX	203
Henri BOURASSA	211
Raoul DANDURAND	221
F.-L. BÉIQUE	229
Louis-Philippe BRODEUR	235
Hormisdas LAPORTE	239
Philippe HÉBERT	245
Henri JULIEN	251
Benjamin SULTE	257
Alfred-D. DECELLES	265





